



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

depp Direction de l'évaluation,
de la prospective
et de la performance

Évaluations 2023 Point d'étape CP

Premiers résultats

Sandra Andreu, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

VERSION DU 22-03-23

Série Études

Document de travail n° 2023-E01
Mars 2023

Évaluations 2023

Point d'étape CP

Premiers résultats



Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

Directrice de la publication

Fabienne Rosenwald

Auteur(s)

Sandra Andreu, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve,
Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton,
Lucie Neirac, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Julie
Thumerelle, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

ISBN / e-ISBN

ISSN : 2779-3532

SOMMAIRE



➤ 1 Introduction	7
➤ 2 Contenu	8
2.1 Méthodologie.....	8
2.1.1 Les concepteurs	8
2.1.2 Processus de construction	8
2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats.....	8
2.1.4 Dimensions évaluées en 2023.....	9
2.1.5 Comparabilité.....	13
2.1.6 Les expérimentations	14
2.2 Les adaptations (élèves en situation de handicap)	16
2.2.1 Méthodologie.....	16
2.2.2 Processus et principes	16
2.2.3 Description	16
2.3.4 Communication	18
➤ 3 Détermination des seuils	20
3.1 Méthodologie mise en œuvre	20
3.2 Données mobilisées	21
3.3 Seuils retenus	22
➤ 4 Résultats	24
4.1 Résultats d'ensemble du Point d'étape 2023	25
4.1.1 Français.....	25
4.1.2 Mathématiques.....	26
4.1.3 Évolution des résultats depuis 2020.....	27
4.2 Résultats selon le sexe.....	29
4.2.1 Français, résultats 2023 selon le sexe	29
4.2.2 Mathématiques, résultats 2023 selon le sexe	30
4.2.3 Évolution des écarts entre 2021 et 2023, selon le sexe	31
4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement.....	32
4.3.1 Point d'étape CP, résultats 2023 selon le secteur d'enseignement.....	32

4.3.2 Évolution des écarts entre 2021 et 2023 sur les compétences comparables, selon le secteur d'enseignement	35
4.3.3 Suivi des cohortes entrées en CP en 2019, 2020 et 2022	42
↘ 5 Questionnaire Enseignants	46
5.1 Participation	46
5.2 Résultats.....	47
5.2.1 Communication	47
5.2.2 Logistique.....	49
5.2.3 Contenu pédagogique des séquences.....	50
5.2.4 Passation des épreuves	52
5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves.....	53
5.2.6 Restitution des acquis des élèves	54
5.2.7 Évolutions des contenus	55
5.2.8 Bilan.....	56
↘ 6 Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN).....	57
6.1 Participation	57
6.2 Résultats.....	57
6.2.1 Communication et logistique.....	57
6.2.2 Contenu pédagogique des séquences.....	59
6.2.3 Évolutions	63
6.2.4 Portail et restitutions.....	64
6.2.5 Pilotage et formation	64
6.2.6 Bilan.....	67
Références des publications de la DEPP	70

➤ 1 Introduction

Entre le 16 et le 27 janvier 2023, plus de 780 000 élèves de Cours Préparatoire dans plus de 31 400 écoles publiques et privées sous contrat ont passé une évaluation standardisée sur support papier.

Quatre mois après les évaluations nationales *Repères* de début de CP, cette évaluation permet de faire un point d'étape en milieu d'année scolaire, pour mesurer l'évolution des acquis des élèves dans certains domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération. Ainsi les professeurs peuvent mieux identifier les besoins individuels de chaque élève et apporter l'aide la plus adaptée.

Il s'agit de la cinquième édition de ce dispositif, après ceux déployés en 2019, 2020, 2021 et 2022 à la suite du lancement des évaluations *Repères CP-CE1* à la rentrée 2018. Ces évaluations ont été élaborées par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), sous l'égide du conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN) et en collaboration avec la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO).

Le protocole d'évaluation est trop court pour permettre de dresser un panorama exhaustif de toutes les compétences développées depuis le début de l'année scolaire. Les exercices choisis visent à évaluer l'avancée des élèves en référence aux connaissances et compétences de trois des attendus des programmes en français :

- Identifier des mots rapidement, décoder aisément des mots inconnus irréguliers, reconnaître des mots fréquents et des mots irréguliers mémorisés ;
- Lire et comprendre des textes adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves ;
- Lire à voix haute avec fluidité.

En mathématiques, ce sont quatre des attendus des programmes qui sont évalués :

- Comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer ;
- Nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers ;
- Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul ;
- Calculer avec des nombres entiers.

Les tests proposés ont été choisis parmi ceux qui permettent de repérer le mieux les difficultés rencontrées en cours de CP, afin de mettre en œuvre des interventions pédagogiques ciblées pour permettre à l'élève de franchir ces obstacles. Au niveau individuel, les résultats doivent toujours être interprétés par le professeur dans le contexte de la classe. En enrichissant les pratiques des enseignants, l'identification de connaissances de base incomplètement maîtrisées à ce moment de l'année scolaire, par certains élèves, doit permettre des interventions pédagogiques sans délai.

Pour les évaluations *Point d'étape CP*, comme ce fut le cas en début d'année en CP et en CE1, deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices ont été déterminés :

- un seuil en deçà duquel on peut considérer que les élèves rencontrent des difficultés : un besoin est identifié, une intervention pédagogique doit être mise en œuvre sans délai.
- un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles. Une vigilance accrue doit être exercée.

Au-delà de cette utilisation dans la classe par l'enseignant, les résultats issus de cette évaluation permettent de dresser une photographie des connaissances et compétences des élèves en français et en mathématiques au milieu du CP, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie.

Ce document présente la démarche mise en œuvre lors de l'évaluation *Point d'étape CP 2023*. Il décrit la méthodologie retenue pour concevoir les outils d'évaluation et définir les seuils de réussite pour chaque domaine. Il aborde aussi la démarche qualité entreprise par la DEPP en présentant les principaux résultats de l'enquête auprès des enseignants et des IEN déployée lors de l'évaluation.

↳ 2 Contenu

2.1 Méthodologie

La première campagne d'évaluations exhaustives à mi-CP a eu lieu en janvier 2019. Pour la première édition, les exercices destinés aux élèves avaient été expérimentés en janvier 2018.

Pour les temps d'évaluation qui ont suivi, toutes les modifications apportées (exercices nouveaux ou exercices partiellement modifiés) aux évaluations nationales du *Point d'étape CP* ont été expérimentées l'année qui précède l'évaluation.

2.1.1 Les concepteurs

Ces exercices sont conçus par des équipes de terrain composées d'IEN (Inspecteurs de l'éducation nationale), de conseillers pédagogiques (de circonscription ou départementaux), de professeurs des écoles maître formateur (PEMF), de professeurs des écoles (PE) et de directeurs d'écoles.

Ces équipes sont coordonnées par la DEPP sous l'égide du Conseil Scientifique de l'Éducation Nationale (CSEN), de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) et l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR).

2.1.2 Processus de construction

Le CSEN, accompagné de la DGESCO et de l'IGÉSR, définit le cadre de l'évaluation. Celui-ci est adossé aux programmes de l'école primaire (BO n°30 du 26-7-2018). Les différents champs et compétences à évaluer sont déterminés. Les membres du CSEN proposent des exercices issus de la recherche. Les équipes de concepteurs coordonnées par la DEPP travaillent selon les orientations du CSEN.

2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats

Les évaluations *Point d'étape CP* se déroulent habituellement en début d'année civile, dans la seconde quinzaine du mois de janvier. La saisie des réponses des élèves est réalisée au sein des écoles des élèves évalués.

L'évaluation prend la forme d'un livret d'exercices – comprenant du français et des mathématiques – à compléter par l'élève. Des adaptations sont proposées pour les élèves en situation de handicap (cf infra). Pour la passation de chaque séquence, l'enseignant prend appui sur un protocole dédié qui permet d'obtenir une mesure objective.

En 2023, les épreuves sont légèrement différentes à celles proposées en 2022. Les élèves passent deux séquences d'environ 8 et 10 minutes en français et deux séquences de 8 et 13 minutes en mathématiques. Deux épreuves de lecture en passation individuelle de deux fois une minute sont à organiser.

Les parents des élèves sont informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt des informations que cette évaluation donne à l'enseignant. Les résultats individuels sont disponibles au niveau de l'école. Depuis septembre 2022, des fiches descriptives des exercices à destination des parents viennent compléter le dispositif. Elles sont accessibles sur le site education.gouv.fr via un QR code présent sur la fiche de restitution. Des résultats par école sont disponibles pour l'inspecteur de la circonscription, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants de la circonscription.

2.1.4 Dimensions évaluées en 2023

Le tableau 1 résume l'ensemble des dimensions évaluées par le dispositif *Repères CP-CE1* lors de l'année scolaire 2022-2023.

TABLEAU 1 • Dimensions évaluées en 2022-2023

Français				
Domaine/ Champ	Compétence associée	Début de CP 2022	Mi- CP 2023	Début de CE1 2022
Étude de la langue De l'oral à l'écrit	Établir les correspondances graphophonologiques : écrire des syllabes simples et complexes. (Connaitre les correspondances graphophonologiques.*) <i>Écrire des syllabes dictées</i>			
	Établir les correspondances graphophonologiques : écrire des syllabes simples et complexes. (Connaitre les correspondances graphophonologiques.*) <i>Écrire des mots dictés</i>			
Lecture et compréhension de l'écrit Identifier des mots de manière de plus en plus aisée* Reconnaissance de lettres	Reconnaître des lettres. (Savoir discriminer de manière visuelle et connaître le nom des lettres.*) <i>Reconnaître les différentes écritures d'une lettre</i>			
	Discriminer des sons. (Savoir discriminer de manière visuelle et connaître le nom des lettres ainsi que le son qu'elles produisent.*) <i>Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent</i>			
Lecture et compréhension de l'écrit Identifier des mots de manière de plus en plus aisée* Phonologie	Discriminer des sons. (Savoir discriminer de manière auditive et savoir analyser les constituants des mots - conscience phonologique.*) <i>Manipuler des phonèmes</i>			
	Discriminer des sons. (Savoir discriminer de manière auditive et savoir analyser les constituants des mots - conscience phonologique.*) <i>Manipuler des syllabes</i>			
Langage oral Écouter pour comprendre des messages oraux* Compréhension orale	Comprendre des mots lus par l'enseignant(e). (Mémoriser le vocabulaire entendu dans les textes.*) <i>Comprendre des mots lus</i>			

Français				
Domaine/ Champ	Compétence associée	Début de CP 2022	Mi- CP 2023	Début de CE1 2022
Langage oral Écouter pour comprendre des messages oraux* Compréhension orale	Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e). (Mémoriser le vocabulaire entendu dans les textes.*) <i>Comprendre des phrases lues</i>			
	Comprendre un texte lu par l'enseignant(e). (Repérer et mémoriser des informations importantes. Les relier entre elles pour leur donner du sens.*) <i>Comprendre des textes lus</i>			
Lecture et compréhension de l'écrit Lire à voix haute*	Lire à voix haute des mots. (Savoir décoder et comprendre un texte.*) <i>Lire à voix haute des mots</i>			
	Lire à voix haute un texte. (Savoir décoder et comprendre un texte.*) <i>Lire à voix haute un texte</i>			
Lecture et compréhension de l'écrit Comprendre un texte et contrôler sa compréhension*	Comprendre des phrases lues seul(e). (Savoir mobiliser la compétence de décodage.*) <i>Comprendre des phrases lues</i>			
	Comprendre un texte lu seul. (Savoir mobiliser la compétence de décodage.*) <i>Répondre à des questions lues par l'enseignant</i>			

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP
 © DEPP

Note : -* références au BOEN n°30 du 26 juillet 2018
 - Case grisée : indication du temps de mesure

Lecture : La compétence « écrire des syllabes dictées » a été évaluée à la mi- CP 2023 et en début de CE1 en 2022.

Mathématiques				
Domaine/ Champ	Compétence associée	Début de CP 2022	Mi- CP 2023	Début de CE1 2022
Nombres et calculs Nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers*	Lire des nombres entiers. (Utiliser diverses représentations des nombres.*) <i>Reconnaitre des nombres dictés</i>			
	Écrire des nombres entiers. (Utiliser diverses représentations des nombres.*) <i>Écrire des nombres sous la dictée</i>			
	Associer un nombre entier à une position. (Associer un nombre entier à une position [...] ainsi qu'à la distance de ce point à l'origine. *) <i>Placer un nombre sur une ligne graduée</i>			
Nombres et calculs Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul*	Résoudre des problèmes relevant de structures additives (addition/soustraction). (Résoudre des problèmes [...] conduisant à utiliser les quatre opérations. *) <i>Résoudre des problèmes</i>			
	Résoudre des problèmes relevant de structures additives et multiplicatives. (Résoudre des problèmes [...] conduisant à utiliser les quatre opérations. *) <i>Résoudre des problèmes</i>			
Nombres et calculs Calculer avec des nombres entiers*	Calculer mentalement avec des nombres entiers. (Traiter à l'oral et à l'écrit des calculs relevant des quatre opérations. *) <i>Calculer mentalement</i>			
	Calculer en ligne avec des nombres entiers (additions et soustractions). (Traiter à l'oral et à l'écrit des calculs relevant des quatre opérations. *) <i>Calculer en ligne : additionner</i>			

Mathématiques				
Domaine/ Champ	Compétence associée	Début de CP 2022	Mi- CP 2023	Début de CE1 2022
Nombres et calculs Calculer avec des nombres entiers*	Calculer en ligne avec des nombres entiers (additions et soustractions). (Traiter à l'oral et à l'écrit des calculs relevant des quatre opérations.*) <i>Calculer en ligne : soustraire</i>			
Nombres et calculs Comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer*	Quantifier des collections jusqu'à 10 au moins. (Dénombrer, constituer et comparer des collections en les organisant [...]*) <i>Dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée</i>			
	Comparer des nombres. (Dénombrer, constituer et comparer des collections en les organisant [...]*) <i>Comparer des nombres.</i>			
Espace et géométrie Reconnaitre, nommer, décrire, reproduire, construire quelques figures géométriques*	Reproduire un assemblage. (Reproduire [...] des assemblages de figures planes.*) <i>Identifier une forme par assemblage</i>			

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP
© DEPP

Note : -* références au BOEN n°30 du 26 juillet 2018
- Case grisée : indication du temps de mesure

Lecture : La compétence « calculer en ligne avec des nombres entiers » a été évaluée à la mi- CP 2023 et en début de CE1 en 2022

2.1.5 Comparabilité

Les exercices de l'évaluation *Point d'étape 2023* sont strictement identiques à ceux de l'édition précédente en français. En mathématiques, des modifications ont été opérées dans l'édition 2023. Du fait du report des évaluations en 2022, les comparaisons entre les années 2022 et 2023 ne sont pas assurées. L'année de référence pour la comparaison est donc 2021.

TABLEAU 2 • Evolution des épreuves de milieu d'année de CP entre 2022 et 2023

Français CP						
Dimensions évaluées	Compétences	Nombre d'items		2022	2023	Évolution
De l'oral à l'écrit	Écrire des syllabes dictées	10				néant
	Écrire des mots dictés	8				néant
Reconnaissance de lettres	Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent	10				néant
Phonologie	Manipuler des phonèmes	12				néant
Compréhension orale	Comprendre des phrases lues	14				néant
Lecture et compréhension de l'écrit	Comprendre des phrases lues seul(e)	8				néant
	Lire à voix haute des mots	30				néant
	Lire à voix haute un texte	29				néant

Mathématiques CP						
Dimensions évaluées	Compétences	Nombre d'items	2021	2022	2023	Évolution
Nombres et calculs	Écrire des nombres sous la dictée	10				néant
	Placer un nombre sur une ligne numérique	10				suppression
	Placer un nombre sur une ligne graduée	12				ajout
	Résoudre des problèmes	5				néant
	Calculer en ligne : additionner	10				néant
	Calculer en ligne : soustraire	10				néant
	Comparer des nombres	40				modification liste

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP

© DEPP

Note : Case grisée : exercice identique (comparabilité diachronique directe)

Lecture : La compétence « écrire des nombres sous la dictée » a été évaluée à la mi-CP en 2022 et à la mi-CP en 2023.

2.1.6 Les expérimentations

Pour chacune des opérations d'évaluation, les items des exercices sont testés l'année qui précède l'évaluation, afin de constituer une banque et d'en vérifier leurs qualités métrologiques :

- la fidélité : une mesure est dite fidèle lorsque la même épreuve appliquée deux fois de suite au même sujet dans les mêmes conditions apporte les mêmes résultats ;
- la sensibilité : une épreuve est sensible lorsqu'elle permet de discriminer finement les individus entre eux. Selon le type d'échelle de mesure utilisé, la sensibilité de l'épreuve peut s'apprécier par la dispersion des scores (plus la dispersion est importante, meilleure est la sensibilité) ;
- la validité : une épreuve est valide si elle mesure bien ce qu'elle est censée mesurer. En ce qui concerne la validité de contenu, une épreuve est d'autant plus valide que les questions posées (les items) sont représentatives de l'ensemble des questions possibles, compte tenu de l'univers de contenu défini.

2.1.6.1 Échantillons concernés et dimensions évaluées

Si un item ne remplit pas les critères cités ci-dessus, il est exclu au moment de la construction de l'outil d'évaluation. Les items restants constituent une banque d'items au sein de laquelle une sélection est opérée pour constituer l'épreuve finale.

Les figures qui suivent présentent les échantillons mobilisés pour procéder à ces expérimentations ainsi que les compétences évaluées.

Notons qu'à partir de septembre 2019, ces expérimentations se font de façon concomitante aux évaluations. En effet, les élèves d'écoles sélectionnées par la DEPP passent, en plus des évaluations *Repères*, un cahier supplémentaire avec de nouveaux items.

2.1.6.1.1 Expérimentation pour le Point d'étape 2023

TABLEAU 3 • Échantillon de l'expérimentation

Strates	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves de CP
Public hors EP	76	1 755
Public EP	10	412
Privé	15	405
Total	101	2 572

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP

© DEPP

Lecture : L'échantillon est composé de 76 écoles dans le secteur public hors éducation prioritaire.

TABLEAU 4 • Dimensions évaluées

Expérimentation 22XPECP février-mars 2022 pour Point d'étape 2023		
Mathématiques		Compétences
1	Nombres et calculs	Dénombrer des collections groupées (fluence) – 1 min
2		Dénombrer des collections non groupées (fluence) – 1 min
3		Comparer des nombres – 1 min
4		Placer un nombre sur une ligne numérique

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP
© DEPP

Lecture : L'expérimentation 22XPECP est composée de 4 exercices en mathématiques. Aucun exercice n'a été testé en français.

2.1.6.1.2 Échantillon pour le Point d'étape 2024

TABLEAU 5 • Échantillon pour l'expérimentation

Strates	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves de CP
Public hors EP	198	6 389
Public EP	40	1 624
Total	238	8 013

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP
© DEPP

Lecture : L'échantillon est composé de 198 écoles dans le secteur public hors éducation prioritaire.

TABLEAU 6 • Dimensions évaluées

Expérimentation 23XPECP janvier 2023 pour Point d'étape 2024		
Français		Compétences
1	Lecture	Lire à voix haute un texte – 1 min
Mathématiques		Compétences
1	Nombres et calculs	Placer un nombre sur une ligne graduée
2		Placer un nombre sur une ligne graduée – réponse écrite
3		Résoudre des problèmes
4		Ordonner une série de 4 nombres
5		Dénombrer une quantité
6	Géométrie	Repérer des figures simples dans un assemblage

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP
© DEPP

Lecture : L'expérimentation 23XPECP est composée de 1 exercice en français et 6 exercices en mathématiques.

2.2 Les adaptations (élèves en situation de handicap)

2.2.1 Méthodologie

Le choix a été fait de constituer un groupe de travail pluri-catégoriel permettant de croiser les regards des chercheurs et des professionnels de terrain. Des partenaires experts participent à la relecture des adaptations.

Groupe de travail

- Stéphanie Colin, Enseignante-chercheuse en psychologie cognitive et du développement, experte surdit  au sein du groupe de travail "Handicap" du Conseil Scientifique de l' ducation Nationale ;
- Caroline Huron, charg e de recherche   l'INSERM et chercheuse au Laboratoire de neuro-imagerie cognitive dirig  par Stanislas Dehaene. Experte reconnue de la dyspraxie, membre du Conseil Scientifique de l' ducation Nationale ;
- Aida Logan, Charg e de mission acad mique pour la d ficience sensorielle dans l'acad mie de Versailles ;
- Fran oise Magna, Inspectrice p dagogique et technique des  tablissements de jeunes aveugles.

Partenaires

- INSHEA (Institut national sup rieur formation et recherche - handicap et enseignements adapt s) ;
- UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicap es mentales, et de leurs amis).

2.2.2 Processus et principes

Le travail d'adaptation s'appuie sur les besoins des  l ves et non sur les troubles (difficult    lire,    crire,   se rep rer dans l'espace, fatigabilit  etc.). L'objectif est de permettre   un maximum d' l ves de travailler dans des conditions favorables et confortables. Ce travail a permis de d finir des principes g n raux d'adaptation qui ont  t  ensuite pr cis s et affin s par typologie d'exercices.

Un travail de simplification des consignes a  galement  t  mis en  uvre pour tous les  l ves, de sorte que la compr hension ne soit pas un obstacle   l' valuation d'autres comp tences. Ce travail est engag  en collaboration avec l'UNAPEI.

2.2.3 Description

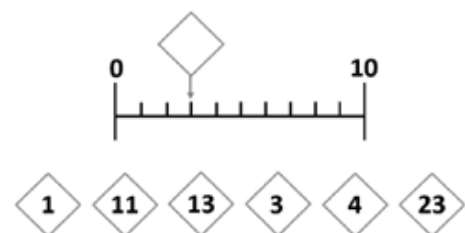
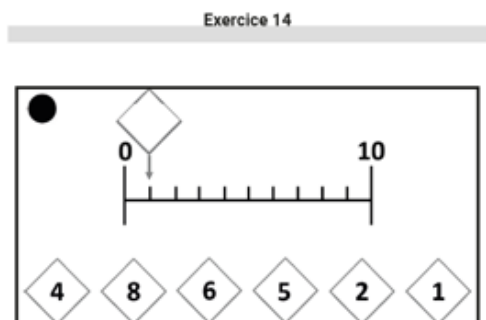
Trois cahiers adapt s ont  t   labor s pour r pondre au maximum de besoins. Un premier cahier adapt  a  t  cr e pour favoriser une meilleure vision, faciliter la lecture, favoriser la concentration et le rep rage dans la page, diminuer les gestes relevant de la motricit  fine et faciliter la saisie des r ponses.

Deux autres cahiers ont  t  cr es pour r pondre aux besoins tr s sp cifiques des troubles sensoriels :

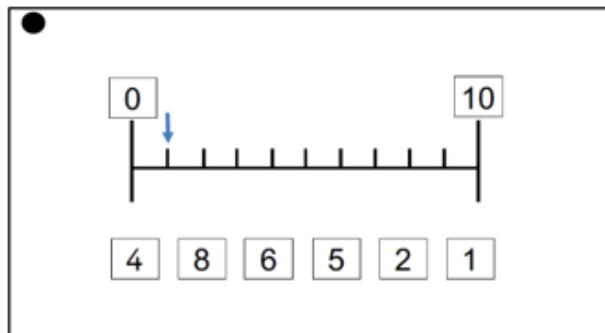
- un cahier en braille et en relief   destination des  l ves non-voyants. Celui-ci est accompagn  d'un cahier pour l'adulte accompagnant pour faciliter la saisie des r ponses de l' l ve et diminuer la charge de lecture tactile.
- un cahier adapt    destination des  l ves sourds signant ou codant. Celui-ci est accompagn  de capsules vid o en LSF (Langue des Signes Fran aise) ou en LfPC (Langue fran aise Parl e Compl t e) pour les items de compr hension de l'oral.

Il existe un guide du professeur pour chaque cahier adapté. Ces guides permettent de donner des conseils de passation afin de garantir le bien-être physique et psychique de tous les élèves au moment de la passation. Ils sont également le moyen de rappeler que le maintien des outils de compensation, mis en œuvre dans le cadre des PAP et PPS, est indispensable. Les cahiers adaptés n'ont pas vocation à se substituer l'accompagnement ou aux outils de compensation utilisés habituellement.

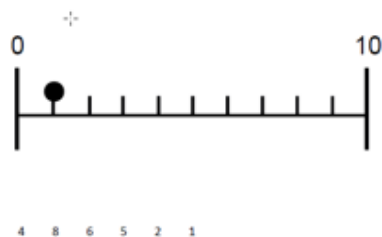
Exemples d'adaptations



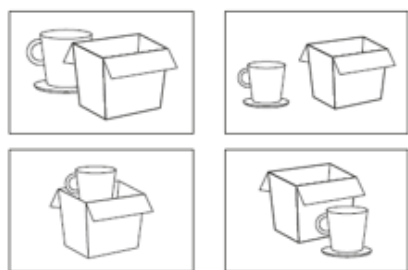
Cahier standard



1. Cahier adapté
2. Cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants



3. Cahier pour les élèves non-voyants



Cahier standard



1. Cahier adapté
 2. Cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants et capsules vidéos du texte en LSF ou LfPC disponibles sur le site eduscol

3. Cahier pour les élèves non-voyants :
 exercice supprimé dans certains cas ou saisie de la réponse de l'élève par un adulte accompagnant dans d'autres cas.

2.3.4 Communication

Les cahiers adaptés ont été présentés lors des séminaires nationaux. Les procédures de communication et de commande en académie ont été décrites à cette occasion.

Par ailleurs, l'ensemble des cahiers et des capsules vidéos en LSF et LfPC sont consultables sur les pages Eduscol.

Accès aux supports Point d'étape CP

Cahier d'évaluation

- [Cahier de l'élève ↴](#)
- [Cahier de l'élève - version adaptée \(tome 1\) ↴](#)
- [Cahier de l'élève - version adaptée \(tome 2\) ↴](#)
- [Cahier de l'élève - version adaptée non-voyants ↴](#)
- [Cahier de l'élève - version adaptée sourds et malentendants \(tome.1\) ↴](#)
- [Cahier de l'élève - version adaptée sourds et malentendants \(tome.2\) ↴](#)
- [Cahier adulte accompagnant - pour le report des réponses de l'élève non voyant par l'adulte ↴](#)

Guide pour le professeur

- [Guide pour le professeur ↴](#)
- [Guides des scores CP ↴](#)

Documents adaptés

- [Consignes de saisie pour les cahiers adaptés ↴](#)
- [Guide pour le professeur - version adaptée ↴](#)
- [Guide pour le professeur - version adaptée non-voyants ↴](#)
- [Guide pour le professeur - version adaptée sourds et malentendants ↴](#)

Consignes en langue des signes et langue des signes française parlée complétée

• [Exercice 12 - séquence 3](#)



• [Exercice 12 - séquence 3 - langue des signes française parlée complétée](#)



↳ 3 Détermination des seuils

3.1 Méthodologie mise en œuvre

Tout comme le dispositif des évaluations *Repères* de début de CP et de CE1, celui du Point d'étape est un outil au service de l'enseignant afin qu'il puisse disposer pour chaque élève de points de repères fiables lui permettant d'organiser son action pédagogique en conséquence.

Pour ce faire, ces évaluations mettent à jour, pour chaque élève, les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de développer et renforcer. Pour chaque domaine évalué, il est ainsi possible de distinguer trois groupes d'élèves :

- ceux pour lesquels on peut considérer, dès le début de l'année, qu'ils sont en difficulté : un besoin est identifié. Ces élèves nécessitent un accompagnement ;
- ceux dont les acquis sont fragiles pour lesquels l'enseignant devra maintenir un niveau de vigilance particulier ;
- ceux pour lesquels il n'y a pas de difficultés identifiées, les prérequis permettent d'entrer sereinement dans les apprentissages à venir.

La mise au point de tels indicateurs impose d'établir des scores seuils permettant de distinguer ces trois groupes d'élèves. Pour être considéré comme étant en difficulté un élève doit-il réussir une seule question parmi celles qui lui sont proposées ? Un quart ? La moitié ? C'est ce seuil qui doit être fixé. La détermination de ce seuil ne s'impose pas d'elle-même. Pour cela, la DEPP a recours à des méthodes qui confrontent les résultats issus des évaluations standardisées avec le jugement d'experts (enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'éducation nationale...) sur le niveau des élèves et le contenu des évaluations.

Plusieurs méthodes ont été éprouvées par la DEPP, notamment dans le cadre de la production d'indicateurs relatifs à la maîtrise des compétences du socle commun¹. Parmi celles-ci, celle dite « des marque-pages » (bookmarks) se révèle la mieux adaptée à ce contexte d'évaluation. Simple à mettre en œuvre et couramment utilisée, elle est aussi décrite par Bunch et Cizek².

À partir des résultats de l'évaluation, dans chaque domaine, les items ont été classés par ordre croissant selon leur difficulté. Les items du début de la liste correspondent à des items faciles, c'est-à-dire très réussis, et ceux de la fin sont plus difficiles.

Il a été demandé à des groupes réunissant des enseignants, des conseillers pédagogiques et des inspecteurs de l'éducation nationale de parcourir ces listes et de placer deux seuils propres à chaque série d'exercices :

- un premier seuil correspondant au dernier item qu'un élève en difficulté serait susceptible de réussir ;
- un second seuil correspondant au dernier item qu'un élève dont les acquis semblent fragiles serait susceptible de réussir.

Une fois ces seuils positionnés, on détermine, pour chaque juge, la proportion d'élèves concernés dans chaque groupe. Dans l'exemple théorique présenté dans la figure 3.1, le juge a positionné son premier seuil à l'item numéro 8 et son second seuil à l'item numéro 14. Cela signifie que les élèves qui réussissent au mieux 8 items sont inclus dans le groupe 1 (élèves à besoins) et que ceux qui ont réussi

¹ Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; Education et formations, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP.

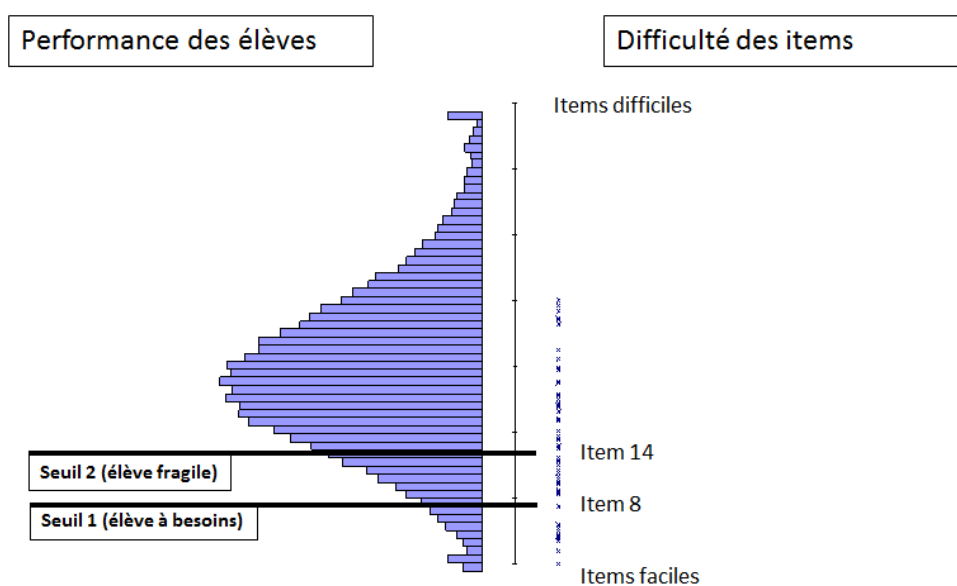
² Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications,

de 9 à 14 items sont inclus dans le groupe 2 (élèves fragiles). A partir de 15 items réussis, les élèves ne présentent pas de difficultés dans le domaine concerné.

Pour chaque domaine évalué, les seuils positionnés par chaque expert et la part des élèves représentés dans chaque groupe sont ensuite portés à la connaissance de tous. La seconde phase consiste à faire converger les attentes des différents experts pour aboutir à un consensus autour de la définition des seuils au regard des résultats obtenus.

Pour certains exercices, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres exercices, la notion est plus complexe ou certains items de l'exercice étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé.

FIGURE 1 • Méthode des marques-pages



Pour la session *Point d'étape* 2023, les contenus ayant évolué, il y a eu une séance d'établissement des seuils.

3.2 Données mobilisées

Dans le cadre des évaluations *Point d'étape* CP 2023, les contenus ayant changé par rapport à 2022, il est nécessaire de déterminer de seuils de maîtrise pour deux exercices : « placer un nombre sur une ligne graduée » et « comparer des nombres ».

La Depp s'étant engagée à fournir rapidement des résultats individuels ainsi que des résultats par école, les seuils sont fixés à partir des données fournies par l'expérimentation qui a eu lieu en janvier 2022. Pour chaque exercice, le corpus de données s'appuie sur un échantillon d'environ 500 élèves. Les seuils définis ont ensuite été implémentés dans le portail de saisie et de restitution pour assurer le retour vers les écoles dans les délais prévus.

3.3 Seuils retenus

En 2023, une partie des items a été renouvelée pour les épreuves « comparer des nombres » et « placer un nombre sur une ligne graduée ». De nouveaux seuils ont donc été définis en 2023. En revanche, pour les épreuves inchangées, les seuils définis en 2022 ont été repris et appliqués aux données de 2023.

TABLEAU 7 • Seuils retenus en 2022 et 2023

Français Point d'étape CP						
Compétences	Nombre d'items	2022	2023	Évolution	Seuil 1	Seuil 2
Écrire des syllabes dictées	10			néant	3	6
Écrire des mots dictés	8			néant	2	4
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	10			néant	6	8
Manipuler des phonèmes	12			néant	4	6
Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e)	14			néant	7	10
Lire à voix haute des mots	30			néant	6	14
Lire à voix haute un texte	29			néant	6	13
Comprendre des phrases lues seul(e)	8			néant	1	4

Source : MENJ-DEPP, point d'étape CP
© DEPP

Note : Case grisée : exercice identique (comparabilité diachronique directe)

Lecture : La compétence « écrire des syllabes dictées » a été évaluée au point d'étape CP 2022 ainsi qu'en 2023. Le seuil 1 correspond à 3 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoin ».

Mathématiques Point d'étape CP						
Compétences	Nombre d'items	2022	2023	Évolution	Seuil 1	Seuil 2
Écrire des nombres sous la dictée	10			néant	4	8
Placer un nombre sur une ligne numérique	10			<i>suppression</i>	2	4
Placer un nombre sur une ligne graduée	12			ajout	4	6
Résoudre des problèmes	5			néant	1	3
Calculer en ligne : additionner	10			néant	5	7
Calculer en ligne : soustraire	10			néant	4	6
Comparer des nombres	40			nouvelle liste	10	16

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP
© DEPP

Note : Case grisée : exercice identique (comparabilité diachronique directe)

Lecture : La compétence « écrire des nombres sous la dictée » a été évaluée au point d'étape CP 2022 ainsi qu'en 2023. Le seuil 1 correspond à 4 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoin ».

↳ 4 Résultats

En janvier-février 2023, plus de 780 000 élèves de CP, soit 98% de l'ensemble, ont passé l'évaluation point d'étape mi- CP 2023 en français et en mathématiques.

Les évaluations *Point d'étape CP 2023* sont légèrement différentes de celles de 2022. Dans un objectif d'amélioration des contenus, des changements ont été apportés :

- remplacement de l'exercice de la ligne numérique par la ligne graduée ;
- modification de la liste de l'exercice de comparaison de nombres.

Bien que la majorité des exercices aient été repris à l'identique entre 2022 et 2023 le report de la période d'évaluation en 2022 en raison de la crise sanitaire³ ne permet pas de comparer les résultats observés en 2023 avec ceux de 2022. Une comparaison est néanmoins possible avec les cycles antérieurs.

³ En 2022, les élèves de la Réunion ont passé les épreuves entre le 7 et le 18 février, ceux de la zone B ont passé les épreuves entre 28 février et le 11 mars, ceux de la zone A entre le 7 et le 18 mars et ceux de la zone C entre le 14 et le 25 mars. Cette modification du protocole d'évaluation ne permet pas de comparer les résultats observés en 2022 avec ceux des autres années.

4.1 Résultats d'ensemble du Point d'étape 2023

4.1.1 Français

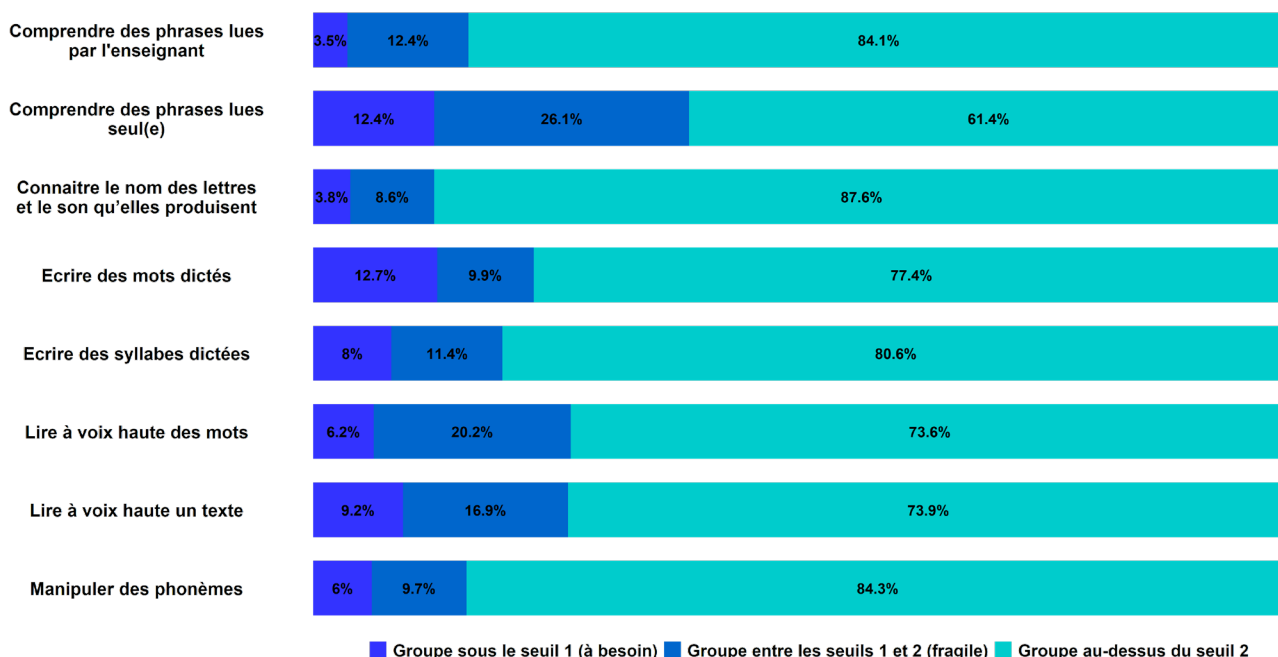
A mi- CP, en 2023, les exercices pour lesquels les niveaux de maîtrise sont les plus élevés concernent la compréhension de phrases à l'oral (84,1 % de maîtrise), la connaissance du nom des lettres et du son qu'elles produisent (87,6 %) et la manipulation des phonèmes (84,3 %) (figure 2).

En lecture à voix haute, d'une manière générale, on peut considérer qu'à mi- CP un peu moins de 9 % des élèves ne sont pas du tout entrés dans la lecture (épreuves de lecture de mots et de lecture de texte). Ceux pour lesquels on peut considérer qu'ils sont entrés correctement dans la lecture (groupe au-dessus du seuil 2) représentent un peu moins des trois quarts des élèves de CP.

Pour l'écriture de syllabes ou de mots dictés, plus de trois élèves sur quatre réussissent correctement les exercices proposés. En milieu de CP, moins d'un élève sur dix (8 %) n'est pas encore en capacité d'encoder des syllabes, c'est-à-dire de les composer et les transcrire.

Enfin, l'exercice évaluant la lecture et la compréhension en autonomie de phrases est celui pour lequel la maîtrise est la moins affirmée (61,4 %).

FIGURE 2 • Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en français en milieu de CP en janvier 2023



Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP
© DEPP

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat

Lecture : En janvier 2023, 84,1 % des élèves évalués en CP sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans le domaine « manipuler des phonèmes ».

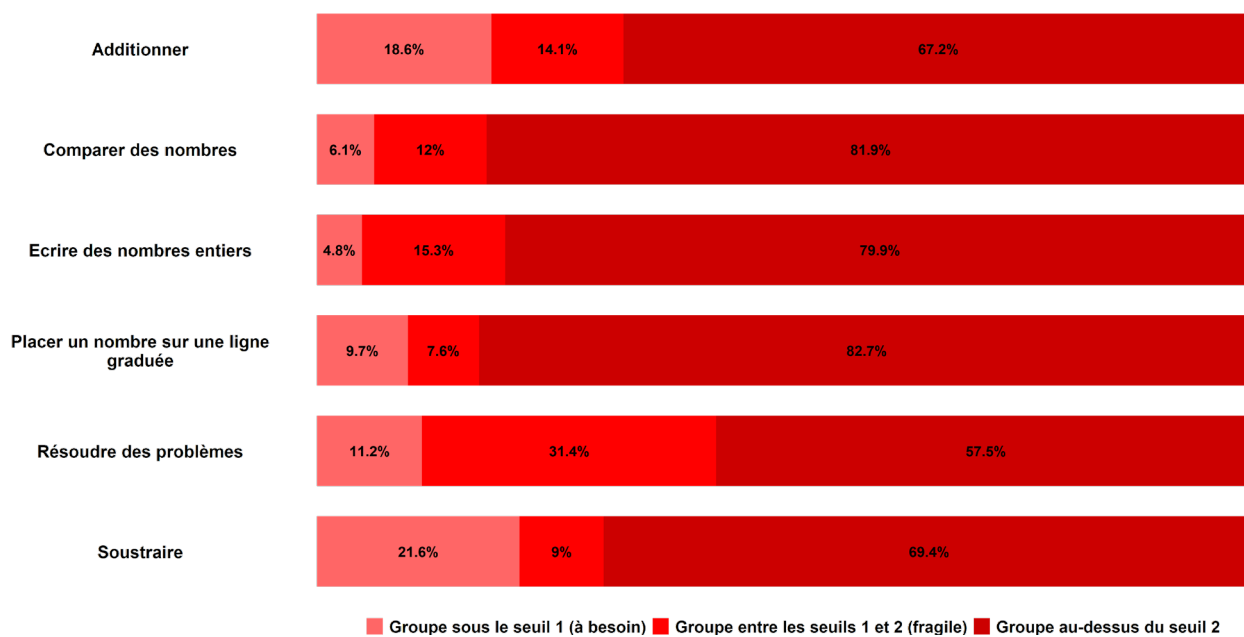
4.1.2 Mathématiques

Dans le domaine de la résolution de problèmes, les difficultés constatées en début de CP, comme en début de CE1, se confirment pour les élèves de CP à mi-parcours. Un peu plus de la moitié des élèves seulement (57,5 %) présentent une maîtrise satisfaisante. Il s'agit du domaine pour lequel le niveau de maîtrise est le moins affirmé (figure 3).

Pour les exercices d'addition en ligne, on constate qu'un peu moins d'un élève sur cinq a beaucoup de difficultés ou ne réussit pas à effectuer au moins 5 des 10 calculs proposés. Pour les exercices de soustraction en ligne, 21,6 % des élèves à mi-CP ne parviennent pas à réussir 4 calculs parmi les 10 proposés.

En revanche, trois exercices présentent un niveau de maîtrise satisfaisante supérieur à 75%. Les exercices concernés sont « placer un nombre sur une ligne graduée », « comparer des nombres » et « écrire des nombres entiers » avec respectivement 82,7 %, 81,9 % et 79,9 %.

FIGURE 3 • Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en mathématiques en milieu de CP en janvier 2023



Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP
© DEPP

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat

Lecture : En janvier 2023, 69,4 % des élèves évalués en CP sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans le domaine « soustraire ».

4.1.3 Évolution des résultats depuis 2020

4.1.3.1 Français

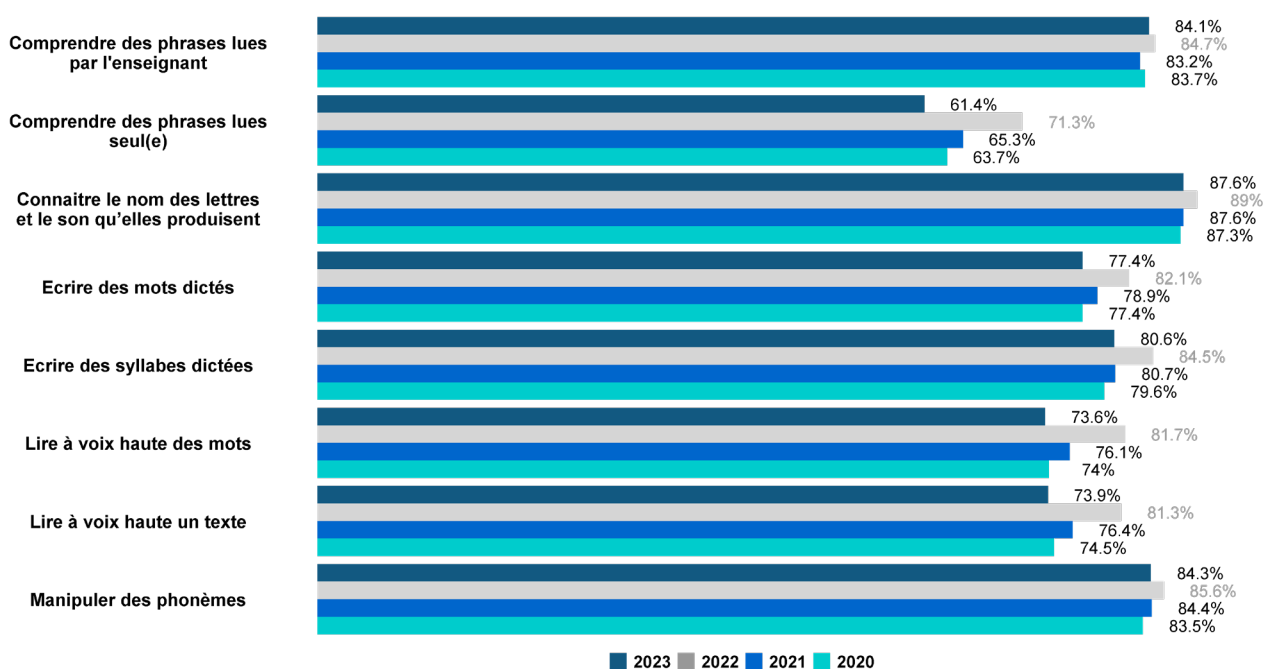
Après avoir progressé dans la plupart des domaines évalués entre 2020 et 2021, en milieu de CP, en français, on observe une baisse des résultats entre 2021 et 2023 pour quatre des huit domaines évalués : « comprendre des phrases lues seul(e) » (-3,9 points), « lire à voix haute un texte » (-2,5 points), « lire à voix haute des mots » (-2,5 points) et « écrire des mots dictés » (-1,5 point). Pour les quatre autres domaines (« manipuler des phonèmes », « connaître le nom des lettres et le son qu’elles produisent », « écrire des syllabes dictées » et « Comprendre des phrases lues par l’enseignant(e) ») les évolutions ne sont pas significatives entre 2021 et 2023.

En 2023, la réussite des élèves retrouve donc un niveau comparable à celui de 2020 en français à l’exception de « comprendre des phrases lues seul(e) » (-2,3 points) et « écrire des syllabes dictées » (+1 point).

Rappelons qu’en 2022 la passation avait été décalée dans le temps en raison de la crise sanitaire. Cette modification du protocole d’évaluation ne permet donc pas de comparer les résultats observés en 2022 avec ceux des autres années.

FIGURE 4 • Proportion d’élèves dans les groupes satisfaisants dans les domaines comparables en français en milieu de CP entre 2020 et 2023

NB : l’année 2022 n’est pas comparable avec les autres années en raison du report de l’évaluation.



Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP

© DEPP

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat

Lecture : En janvier 2023, 61,4 % des élèves évalués en CP sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans le domaine « comprendre des phrases lues seul(e) ».

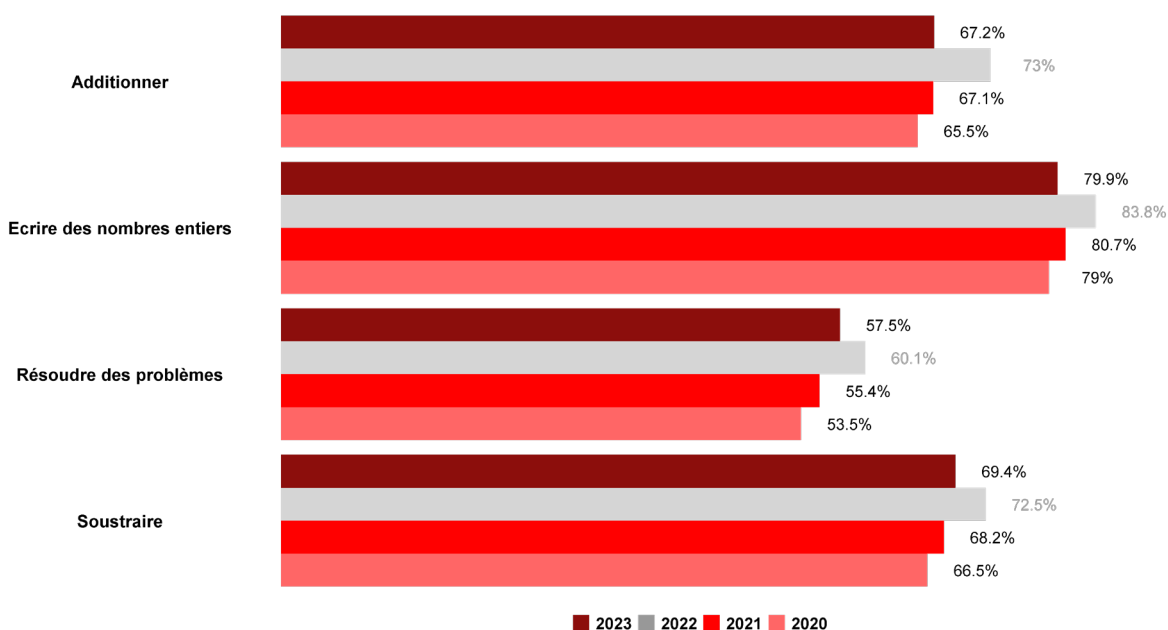
4.1.3.2 Mathématiques

En mathématiques, les résultats observés à mi- CP en 2023 sont en progrès par rapport à 2020. C'est notamment le cas en résolution de problèmes (+4 points).

Sur la période 2021-2023, l'évolution est positive dans deux domaines : « soustraire » (+1,2 point) et « résoudre des problèmes » (+2,1 points). La réussite des élèves peut être considérée comme stable pour les domaines « additionner » (+0,1 point) et « écrire des nombres entiers » (-0,8 point).

FIGURE 5 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les domaines comparables en mathématiques en milieu de CP entre 2020 et 2023

NB : l'année 2022 n'est pas comparable avec les autres années en raison du report de l'évaluation.



Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP

© DEPP

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat

Lecture : En janvier 2023, 69,4 % des élèves évalués en CP sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans le domaine « soustraire ».

4.2 Résultats selon le sexe

4.2.1 Français, résultats 2023 selon le sexe

En milieu de classe de CP, en français, les filles présentent globalement de meilleures performances que les garçons.

En compréhension de phrases lues par l'enseignant, si l'on s'intéresse à la proportion d'élèves au-dessus du seuil 2, l'écart est de +4,3 points. Cet écart se confirme en compréhension écrite de phrases lues seul(e) pour lequel il s'élève à 3,1 points au bénéfice des filles. Pour les domaines relatifs à l'écriture de mots ou de syllabes, l'écart atteint respectivement +3,2 points et +3,1 points. Les exercices de lecture à voix haute (de mots, de texte) sont les seuls domaines pour lesquels les garçons présentent une performance légèrement supérieure aux filles (respectivement +1,7 point et +0,6 point).

FIGURE 6 • Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en français en milieu de CP en janvier 2023, selon le sexe

Domaine	Filles			Garçons		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e)	2.7	11.0	86.3	4.3	13.7	82.0
Comprendre des phrases lues seul(e)	11.5	25.5	63.0	13.4	26.7	59.9
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent	3.1	8.4	88.5	4.5	8.8	86.7
Écrire des mots dictés	11.4	9.6	79.0	13.9	10.3	75.8
Écrire des syllabes dictées	6.9	11.0	82.2	9.0	11.9	79.1
Lire à voix haute des mots	5.8	21.4	72.7	6.6	19.0	74.4
Lire à voix haute un texte	8.7	17.7	73.6	9.7	16.1	74.2
Manipuler des phonèmes	5.2	9.2	85.6	6.9	10.2	83.0

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP
© DEPP

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat

Lecture : En janvier 2023, 86,3 % des filles parmi les élèves évalués en CP sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans le domaine « comprendre des phrases lues par l'enseignant(e) ».

4.2.2 Mathématiques, résultats 2023 selon le sexe

En mathématiques, la tendance est inversée. De manière plus ou moins marquée, les garçons présentent de meilleures performances que les filles dans tous les domaines évalués.

Pour le domaine « placer un nombre sur une ligne graduée », l'écart est de +1,8 point en faveur des garçons. Les écarts les plus marqués concernent l'écriture de nombres (+4,6 points), l'addition (+3,4 points) et la comparaison de nombres (+3,7 points).

Rappelons qu'en début de CP, les filles présentaient de meilleures performances que les garçons dans tous les domaines évalués à deux exceptions près : « comparer les nombres » et « placer un nombre sur une ligne graduée ».

FIGURE 7 • Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en mathématiques en milieu CP en janvier 2023, selon le sexe

Domaine	Filles			Garçons		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Additionner	19.3	15.2	65.5	18.0	13.1	68.9
Comparer des nombres	6.2	13.7	80.0	6.0	10.3	83.7
Écrire des nombres entiers	4.8	17.6	77.6	4.7	13.1	82.2
Placer un nombre sur une ligne graduée	9.8	8.4	81.8	9.5	6.9	83.6
Résoudre des problèmes	11.0	32.8	56.3	11.4	30.0	58.6
Soustraire	22.0	9.8	68.3	21.2	8.3	70.4

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP

© DEPP

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat

Lecture : En janvier 2023, 68,9 % des filles parmi les élèves évalués en CP sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans le domaine « additionner ».

4.2.3 Évolution des écarts entre 2021 et 2023, selon le sexe

Pour l'évolution des comparaisons dans le temps, l'année 2022 n'est pas prise en compte en raison du report de l'évaluation cette année-là.

Dans l'ensemble, les constats sont de même nature en 2021 et en 2023, les filles obtiennent de meilleurs résultats en français, alors qu'en mathématiques, la tendance est inversée. Ainsi, en 2023, en milieu de CP, les écarts sont défavorables aux garçons sur les exercices de français. Seuls les exercices de lecture à voix haute font exception. Par rapport à 2021, les écarts entre filles et garçons se réduisent dans tous les domaines comparables et sont en hausse, au profit des garçons, en lecture à voix haute de mots. En mathématiques, les écarts en faveur des garçons se confirment en 2023 et augmentent même dans tous les domaines comparables par rapport à 2021.

FIGURE 8 • Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante dans les domaines comparables en CP en 2021 et 2023, selon le sexe

Domaine	Point d'étape 2021			Point d'étape 2023		
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)			Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		
	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e)	85.7	81.0	4.7	86.3	82.0	4.3
Comprendre des phrases lues seul(e)	67.5	63.3	4.2	63.0	59.9	3.1
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent	88.8	86.5	2.3	88.5	86.7	1.8
Écrire des mots dictés	80.9	77.3	3.6	79.0	75.8	3.2
Écrire des syllabes dictées	82.6	79.2	3.4	82.2	79.1	3.1
Lire à voix haute des mots	76.0	76.5	-0.5	72.7	74.4	-1.7
Lire à voix haute un texte	76.6	76.4	0.2	73.6	74.2	-0.6
Manipuler des phonèmes	86.2	82.9	3.3	85.6	83.0	2.6
Additionner	66.0	68.3	-2.3	65.5	68.9	-3.4
Écrire des nombres entiers	79.2	82.3	-3.1	77.6	82.2	-4.6
Résoudre des problèmes	54.6	56.3	-1.7	56.3	58.6	-2.3
Soustraire	67.7	68.9	-1.2	68.3	70.4	-2.1

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP
© DEPP

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat

Lecture : En janvier 2023, l'écart de performance entre les filles et les garçons est de 4,3 points à la faveur des filles en milieu de CP pour les élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) dans le domaine « comprendre des phrases lues par l'enseignant(e) ».

4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement

4.3.1 Point d'étape CP, résultats 2023 selon le secteur d'enseignement

4.3.1.1 Français

En français, des différences importantes sont constatées en fonction des compétences testées et du secteur de scolarisation des élèves (écoles REP+, REP, publiques hors EP ou privées). En général, les élèves accueillis dans le secteur privé ont une meilleure maîtrise que les élèves du secteur public. Ces résultats doivent bien entendu être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

Dans le secteur public, les élèves des écoles d'éducation prioritaire ont une maîtrise moins affirmée pour l'ensemble des domaines évalués en français. L'écart le plus important concerne la compréhension orale. Pour l'exercice « comprendre des phrases lues par l'enseignant(e) », il y a 23,3 points de différence entre les proportions d'élèves de REP+ et ceux du public hors EP présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2). Pour la lecture, les écarts entre REP+ et public hors EP sont moins élevés (respectivement 11 points et 12,2 points pour la lecture à voix haute de mots et de texte). C'est également le cas pour l'écriture de syllabes ou de mots dictés (respectivement 8,8 et 9,8 points), le principe alphabétique (connaissance des lettres et des sons associés) et la conscience phonologique (respectivement 6,2 et 9,7 points d'écart).

FIGURE 9 • Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en français en milieu de CP 2023, selon le secteur

Domaine	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e)	2.6	10.8	86.6	7.2	20.7	72.1	11.4	25.3	63.3	1.2	7.6	91.2
Comprendre des phrases lues seul(e)	11.8	25.7	62.4	17.5	30.1	52.3	20.9	32.1	47.0	7.2	21.9	70.9
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent	3.5	8.5	88.0	5.4	9.8	84.8	7.8	10.4	81.8	1.9	7.4	90.7
Écrire des mots dictés	12.2	9.9	78.0	16.8	10.8	72.4	20.9	10.9	68.2	7.7	9.2	83.0
Écrire des syllabes dictées	7.6	11.4	81.0	11.0	12.7	76.3	14.2	13.7	72.2	4.2	9.4	86.4
Lire à voix haute des mots	5.7	20.3	74.0	9.4	22.0	68.6	13.7	23.3	63.0	2.6	16.5	80.8
Lire à voix haute un texte	8.6	17.0	74.4	13.2	18.5	68.3	18.3	19.5	62.2	4.7	13.3	81.9
Manipuler des phonèmes	5.6	9.3	85.1	8.9	12.5	78.7	11.3	13.3	75.4	3.4	7.5	89.1

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP

© DEPP

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat

Lecture : En janvier 2023, 86,7 86,6 % des élèves évalués en CP dans le secteur public hors éducation prioritaire sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans le domaine « comprendre des phrases lues par l'enseignant(e) ».

4.3.1.2 Mathématiques

En mathématiques aussi, on observe des écarts de performances selon le secteur de scolarisation. Les domaines pour lesquels les écarts sont les plus faibles sont les suivants : « écrire des nombres » et « comparer de nombres » avec respectivement 5,4 et 7,3 points de différence entre REP+ et public hors EP. Les écarts apparaissent plus nettement pour les exercices de soustraction (14,4 points) et de résolution de problèmes (16,5 points).

FIGURE 10 • Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en mathématiques en milieu de CP à la rentrée 2023, selon le secteur

Domaine	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Additionner	17.9	14.1	68.0	23.5	14.5	62.0	27.2	14.2	58.6	14.4	13.8	71.8
Comparer des nombres	5.6	11.7	82.7	9.0	13.8	77.2	11.0	13.5	75.4	4.0	11.2	84.8
Écrire des nombres entiers	4.5	15.3	80.2	6.2	15.5	78.3	8.3	16.9	74.8	3.2	14.4	82.5
Placer un nombre sur une ligne graduée	9.1	7.5	83.4	13.2	8.7	78.1	16.0	9.5	74.6	6.8	6.4	86.8
Résoudre des problèmes	10.3	30.5	59.3	16.2	35.7	48.1	20.0	37.2	42.8	7.3	29.5	63.2
Soustraire	20.2	8.9	70.9	28.9	10.1	61.0	33.2	10.3	56.5	16.9	8.5	74.5

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP
© DEPP

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat

Lecture : En janvier 2023, 68 % des élèves évalués en CP dans le secteur public hors éducation prioritaire sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans le domaine « additionner ».

4.3.2 Évolution des écarts entre 2021 et 2023 sur les compétences comparables, selon le secteur d'enseignement

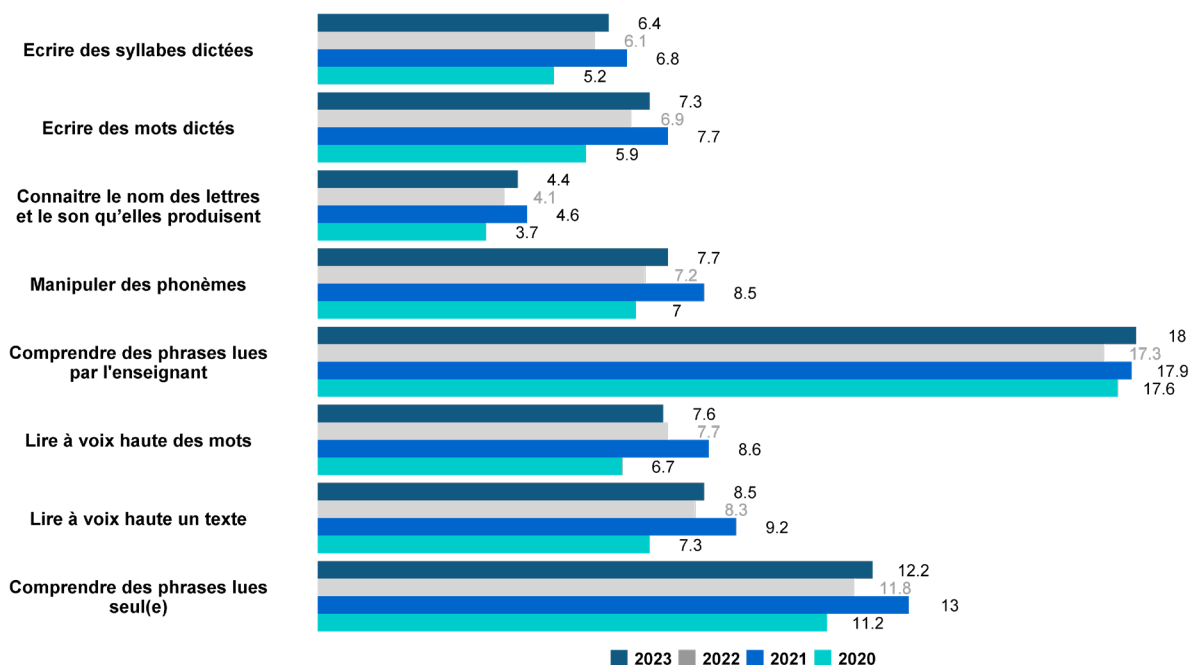
Entre 2020 et 2021, on avait observé une augmentation des écarts de performances à mi-CP entre les élèves accueillis dans une école de l'EP et ceux accueillis dans une école du secteur public hors EP. Entre 2021 et 2023, on constate une réduction de ces écarts supérieure à 0,5 point dans 7 des 12 domaines comparables en français et en mathématiques. Dans les 5 autres domaines, les écarts peuvent être considérés comme stables (figures 11 et 14).

Cette réduction des écarts entre 2021 et 2023 est portée par les élèves de REP+ pour qui elle est supérieure à 1 point dans 7 domaines sur 8 en français : « connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » (1,2 points), « écrire des mots dictés » (1,7 point), « écrire des syllabes dictées » (1,8 point), « lire à voix haute un texte » (1,9 point), « comprendre des phrases lues seul(e) » (2 points), « manipuler des phonèmes » (2,1 points) et « lire à voix haute des mots » (2,3 points) (figure 13). Cette réduction des écarts est supérieure à 2 points et dans 3 domaines sur 4 en mathématiques : « écrire des nombres » (-2 points), « additionner » (-2,4 points) et « soustraire » (-2,5 points) (figure 16).

Au total, après la forte hausse entre 2020 et 2021, les écarts de performances entre les élèves accueillis dans une école de REP+ et ceux accueillis dans une école du secteur public hors EP reviennent ainsi à des niveaux inférieurs à ceux observés en 2020 dans tous les domaines évalués en mathématiques. En français, les écarts de performances reviennent à des niveaux équivalents à ceux de 2020 sauf en écriture de mots où l'on observe une légère hausse de 0,8 point.

FIGURE 11 • Écarts de performances dans les domaines comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP en 2020, 2021, 2022 et 2023

NB : l'année 2022 n'est pas comparable avec les autres années en raison du report de l'évaluation.

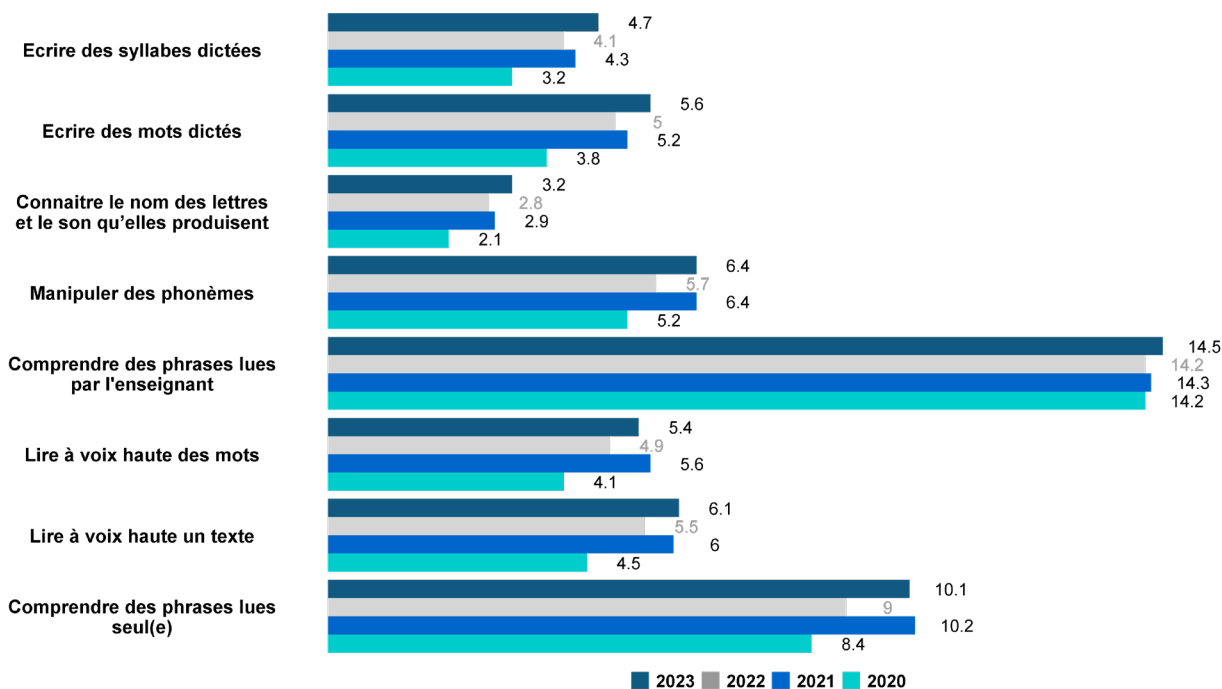


Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP
© DEPP

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat

FIGURE 12 • Écarts de performances dans les domaines comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP en 2020, 2021, 2022 et 2023

NB : l'année 2022 n'est pas comparable avec les autres années en raison du report de l'évaluation.



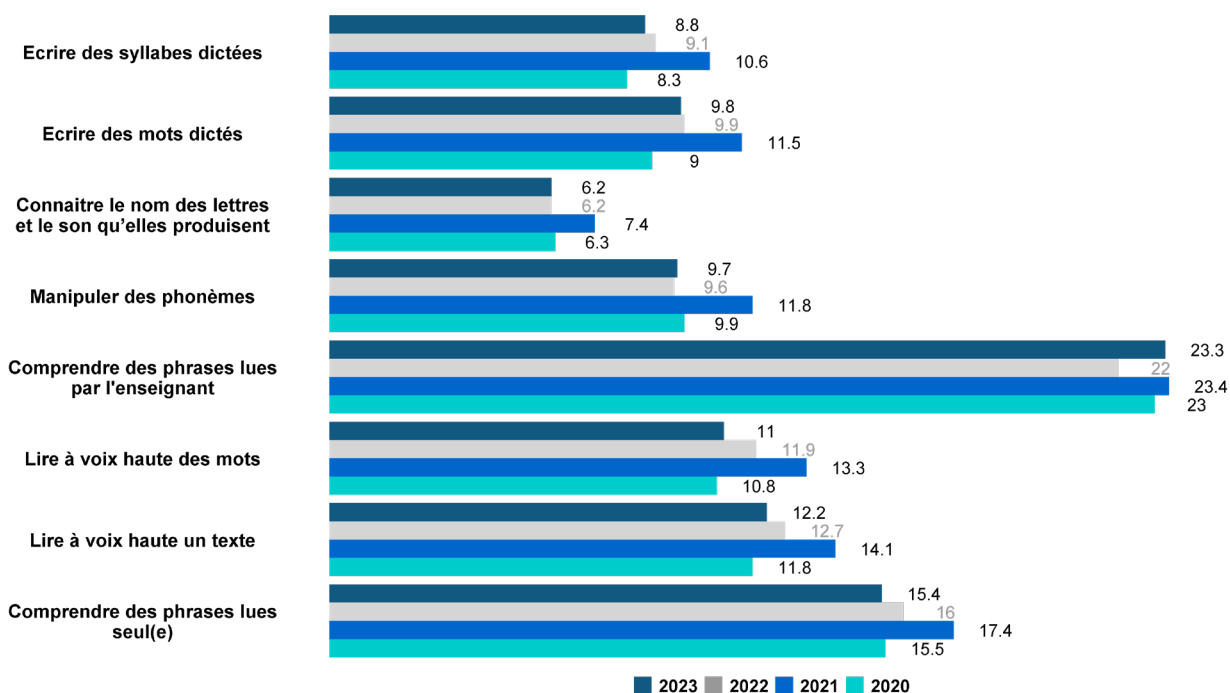
Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP

© DEPP

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat

FIGURE 13 • Écarts de performances dans les domaines comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+ en 2020, 2021, 2022 et 2023

NB : l'année 2022 n'est pas comparable avec les autres années en raison du report de l'évaluation.



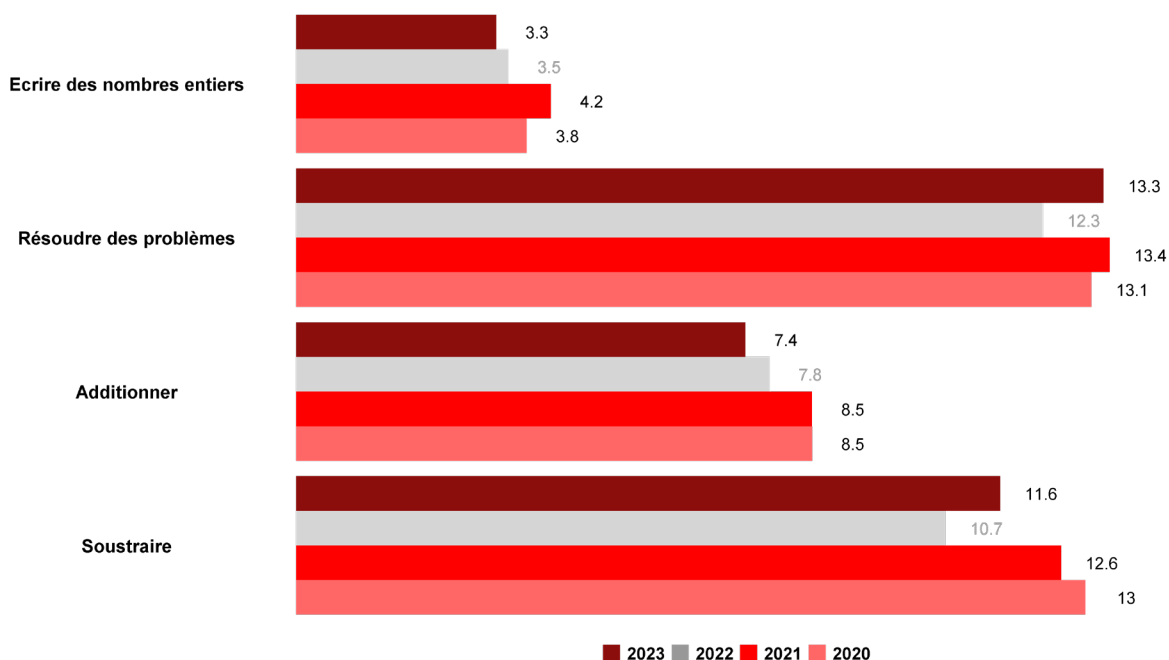
Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP

© DEPP

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat

FIGURE 14 • Écarts de performances dans les domaines comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP en 2020, 2021, 2022 et 2023

NB : l'année 2022 n'est pas comparable avec les autres années en raison du report de l'évaluation.



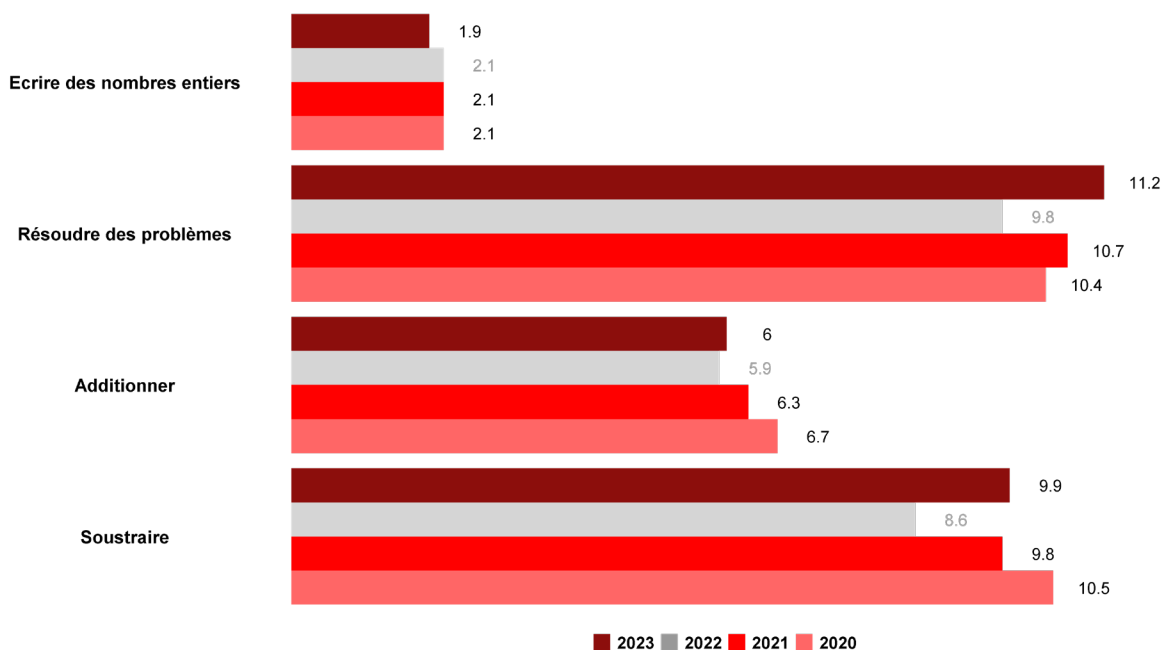
Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP

© DEPP

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat

FIGURE 15 • Écarts de performances dans les domaines comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP en 2020, 2021, 2022 et 2023

NB : l'année 2022 n'est pas comparable avec les autres années en raison du report de l'évaluation.



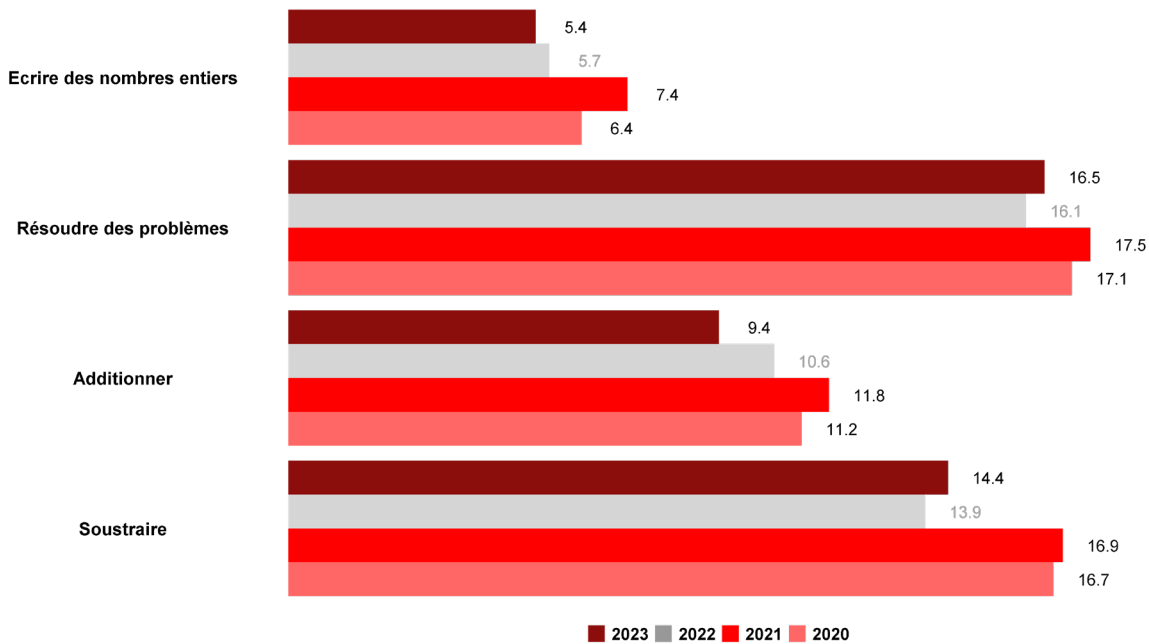
Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP

© DEPP

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat

FIGURE 16 • Écarts de performances dans les domaines comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+ en 2020, 2021, 2022 et 2023

NB : l'année 2022 n'est pas comparable avec les autres années en raison du report de l'évaluation.



Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP

© DEPP

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat

FIGURE 17 • Écarts de performances dans les domaines comparables en CP en 2021 et 2023 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP (différences de proportions et odds ratio)

Domaine	Point d'étape 2021				Point d'étape 2023			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart	Odds Ratio
	Public Hors EP	EP (REP, REP+)			Public Hors EP	EP (REP, REP+)		
Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e)	85.7	67.8	17.9	2.85	86.6	68.6	18.0	2.96
Comprendre des phrases lues seul(e)	66.5	53.5	13.0	1.73	62.4	50.2	12.2	1.65
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent	88.0	83.4	4.6	1.46	88.0	83.6	4.4	1.44
Écrire des mots dictés	79.6	71.9	7.7	1.52	78.0	70.7	7.3	1.47
Écrire des syllabes dictées	81.2	74.4	6.8	1.49	81.0	74.6	6.4	1.45
Lire à voix haute des mots	76.7	68.1	8.6	1.54	74.0	66.4	7.6	1.44
Lire à voix haute un texte	77.0	67.8	9.2	1.59	74.4	65.9	8.5	1.50
Manipuler des phonèmes	85.4	76.9	8.5	1.76	85.1	77.4	7.7	1.67
Additionner	68.0	59.5	8.5	1.45	68.0	60.6	7.4	1.38
Écrire des nombres entiers	81.1	76.9	4.2	1.29	80.2	76.9	3.3	1.22
Résoudre des problèmes	57.1	43.7	13.4	1.71	59.3	46.0	13.3	1.71
Soustraire	70.0	57.4	12.6	1.73	70.9	59.3	11.6	1.67

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP

© DEPP

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat

Lecture : En janvier 2023, en CP, dans le domaine « comprendre des phrases lues par l'enseignant(e) », l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP (REP, REP+) est de 18 points de pourcentage. En janvier 2021, en CP, cet écart est de 17,9 points.

Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,85 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en milieu de CP en janvier 2021 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en EP. Cette valeur est de 2,96 en janvier 2023, en CP. L'inégalité de réussite entre ces deux groupes peut donc être considérée comme stable entre ces deux temps de mesure.

FIGURE 18 • Écarts de performances dans les domaines comparables en CP en 2021 et 2023 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP (différences de proportions et odds ratio)

Domaine	Point d'étape 2021				Point d'étape 2023			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart	Odds Ratio
	Public Hors EP	REP			Public Hors EP	REP		
Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e)	85.7	71.4	14.3	2.40	86.6	72.1	14.5	2.50
Comprendre des phrases lues seul(e)	66.5	56.3	10.2	1.54	62.4	52.3	10.1	1.51
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent	88.0	85.1	2.9	1.28	88.0	84.8	3.2	1.31
Écrire des mots dictés	79.6	74.4	5.2	1.34	78.0	72.4	5.6	1.35
Écrire des syllabes dictées	81.2	76.9	4.3	1.30	81.0	76.3	4.7	1.32
Lire à voix haute des mots	76.7	71.1	5.6	1.34	74.0	68.6	5.4	1.30
Lire à voix haute un texte	77.0	71.0	6.0	1.37	74.4	68.3	6.1	1.35
Manipuler des phonèmes	85.4	79.0	6.4	1.55	85.1	78.7	6.4	1.55
Additionner	68.0	61.7	6.3	1.32	68.0	62.0	6.0	1.30
Écrire des nombres entiers	81.1	79.0	2.1	1.14	80.2	78.3	1.9	1.12
Résoudre des problèmes	57.1	46.4	10.7	1.54	59.3	48.1	11.2	1.57
Soustraire	70.0	60.2	9.8	1.54	70.9	61.0	9.9	1.56

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP

© DEPP

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat

Lecture : En janvier 2023, en CP, dans le domaine « comprendre des phrases lues par l'enseignant(e) », l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 14,5 points de pourcentage. En janvier 2021, en CP, cet écart est de 14,3 points.

Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,40 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en milieu de CP en janvier 2021 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en EP. Cette valeur est de 2,50 en janvier 2023, en CP. L'inégalité de réussite entre ces deux groupes peut donc être considérée comme stable entre ces deux temps de mesure.

FIGURE 19 • Écarts de performances dans les domaines comparables en CP en 2021 et 2023 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+ (différences de proportions et odds ratio)

Domaine	Point d'étape 2021				Point d'étape 2023			
	Public Hors EP	REP+	Écart	Odds Ratio	Public Hors EP	REP+	Écart	Odds Ratio
Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e)	85.7	62.3	23.4	3.63	86.6	63.3	23.3	3.75
Comprendre des phrases lues seul(e)	66.5	49.1	17.4	2.06	62.4	47.0	15.4	1.87
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent	88.0	80.6	7.4	1.77	88.0	81.8	6.2	1.63
Écrire des mots dictés	79.6	68.1	11.5	1.83	78.0	68.2	9.8	1.65
Écrire des syllabes dictées	81.2	70.6	10.6	1.80	81.0	72.2	8.8	1.64
Lire à voix haute des mots	76.7	63.4	13.3	1.90	74.0	63.0	11.0	1.67
Lire à voix haute un texte	77.0	62.9	14.1	1.97	74.4	62.2	12.2	1.77
Manipuler des phonèmes	85.4	73.6	11.8	2.10	85.1	75.4	9.7	1.86
Additionner	68.0	56.2	11.8	1.66	68.0	58.6	9.4	1.50
Écrire des nombres entiers	81.1	73.7	7.4	1.53	80.2	74.8	5.4	1.36
Résoudre des problèmes	57.1	39.6	17.5	2.03	59.3	42.8	16.5	1.95
Soustraire	70.0	53.1	16.9	2.06	70.9	56.5	14.4	1.88

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP

© DEPP

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat

Lecture : En janvier 2023, en CP, dans le domaine « comprendre des phrases lues par l'enseignant(e) », l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 23,3 points de pourcentage. En janvier 2021, en CP, cet écart est de 23,4 points.

Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 3,63 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en milieu de CP en janvier 2021 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en EP. Cette valeur est de 3,75 en janvier 2023, en CP. L'inégalité de réussite entre ces deux groupes peut donc être considérée comme stable entre ces deux temps de mesure.

4.3.3 Suivi des cohortes entrées en CP en 2019, 2020 et 2022

4.3.3.1 Suivi de la cohorte entrée en CP en 2022

Sur les trois compétences évaluées en français à la fois en début de CP et à mi- CP sur la cohorte d'élèves entrés en CP en 2022, les écarts entre l'éducation prioritaire et le public hors éducation prioritaire diminuent pour deux domaines. Les baisses sont respectivement de 4,6 points entre début de CP et mi- CP pour la connaissance du nom des lettres et du son qu'elles produisent, de 3,6 points pour la manipulation des phonèmes. Pour le domaine « comprendre des phrases lues par l'enseignant(e), une hausse des écarts de 0,6 point est perceptible (figure 20).

Sur les deux compétences de mathématiques évaluées à la fois en début de CP et à la mi- CP sur cette même cohorte, les écarts entre l'éducation prioritaire et le public hors éducation prioritaire diminuent aussi : baisse de 5,4 points en résolution de problèmes et de 2,8 points en écriture de nombres (figure 20).

4.3.3.2 Comparaison des cohortes entrées en CP en 2019, 2020 et 2022

Les résultats observés concernant la cohorte 2022 peuvent être comparés avec ceux des cohortes précédentes, à l'exception de la cohorte 2021 qui n'a pas été évaluée à mi- CP au même moment que les autres.

Les réductions des écarts entre les élèves entrés en éducation prioritaire et ceux entrés dans le public hors éducation prioritaire, entre le début CP et la mi- CP sont moins marquées en 2023 (cohorte 2022) qu'en 2021 (cohorte 2020) pour les domaines « connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent », « manipuler des phonèmes » et « écrire des nombres entiers » (figures 20 et 21). Rappelons qu'à la rentrée 2020, une hausse des écarts avaient été constatée en début de CP. En effet, les élèves scolarisés en EP avaient davantage souffert de la fermeture des écoles en raison de la crise sanitaire (figure 22).

FIGURE 20 • Écarts de performances dans les domaines comparables en CP en 2022 et Point d'étape (cohorte 2022) entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP (différences de proportions et odds ratio)

Domaine	Repères CP 2022				Point d'étape 2023			
	Public Hors EP	EP (REP, REP+)	Écart	Odds Ratio	Public Hors EP	EP (REP, REP+)	Écart	Odds Ratio
Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e)	87.3	69.9	17.4	2.96	86.6	68.6	18.0	3.0
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent	82.2	73.2	9.0	1.69	88.0	83.6	4.4	1.4
Manipuler des phonèmes	84.5	73.2	11.3	2.00	85.1	77.4	7.7	1.7
Écrire des nombres entiers	89.9	83.8	6.1	1.72	80.2	76.9	3.3	1.2
Résoudre des problèmes	70.0	51.3	18.7	2.22	59.3	46.0	13.3	1.7

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP

© DEPP

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2022, en CP, dans le domaine « comprendre des phrases lues par l'enseignant(e) », l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP (REP, REP+) est de 17,4 points de pourcentage. En janvier 2023, à mi-CP, cet écart est de 18 points.

Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,96 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CP en septembre 2022 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en EP. Cette valeur est de 2,96 à mi-CP. L'inégalité de réussite entre ces deux groupes peut donc être considérée comme stable entre ces deux temps de mesure.

FIGURE 21 • Écarts de performances dans les domaines comparables en CP en 2020 et Point d'étape (cohorte 2020) entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP (différences de proportions et odds ratio)

Domaine	Repères CP 2020				Point d'étape 2021			
	Public Hors EP	EP (REP, REP+)	Écart	Odds Ratio	Public Hors EP	EP (REP, REP+)	Écart	Odds Ratio
Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e)	85.2	67.5	17.7	2.8	85.7	67.8	17.9	2.9
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent	78.7	67.0	11.7	1.8	88.0	83.4	4.6	1.5
Manipuler des phonèmes	82.5	69.3	13.2	2.1	85.4	76.9	8.5	1.8
Écrire des nombres entiers	88.1	79.9	8.2	1.9	81.1	76.9	4.2	1.3
Résoudre des problèmes	67.0	46.8	20.2	2.3	57.1	43.7	13.4	1.7

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP
© DEPP

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2020, en CP, dans le domaine « comprendre des phrases lues par l'enseignant(e) », l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP (REP, REP+) est de 17,7 points de pourcentage. En janvier 2021, à mi-CP, cet écart est de 17,9 points.

Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,8 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CP en septembre 2020 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en EP. Cette valeur est de 2,9 à mi-CP. L'inégalité de réussite entre ces deux groupes peut donc être considérée comme stable entre ces deux temps de mesure.

FIGURE 22 • Écarts de performances dans les domaines comparables en CP en 2019 et Point d'étape (cohorte 2019) entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP (différences de proportions et odds ratio)

Domaine	Repères CP 2019				Point d'étape 2020			
	Public Hors EP	EP (REP, REP+)	Écart	Odds Ratio	Public Hors EP	EP (REP, REP+)	Écart	Odds Ratio
Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e)	86,3	69,8	16,5	2,7	86,2	68,6	17,6	2,9
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent	80,8	72,0	8,9	1,6	87,5	83,8	3,8	1,4
Manipuler des phonèmes	83,8	72,4	11,4	2,0	84,1	77,1	7,0	1,6
Écrire des nombres entiers	88,5	82,2	6,3	1,7	79,4	75,7	3,7	1,2
Résoudre des problèmes	68,7	49,3	19,4	2,3	55,2	42,1	13,1	1,7

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP
© DEPP

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2019, en CP, dans le domaine « comprendre des phrases lues par l'enseignant(e) », l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP (REP, REP+) est de 16,5 points de pourcentage. En janvier 2020, à mi-CP, cet écart est de 17,7 points.

Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,7 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CP en septembre 2019 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en EP. Cette valeur est de 2,9 à mi-CP. L'inégalité de réussite entre ces deux groupes peut donc être considérée comme stable entre ces deux temps de mesure.

▾ 5 Questionnaire Enseignants

Afin de prendre en compte les avis des enseignants relatifs à l'évaluation *Point d'étape CP*, un questionnaire leur est adressé à l'issue de chaque campagne d'évaluation. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Point d'étape* de janvier 2023 mise en regard des évaluations précédentes.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- Communication
- Logistique
- Contenu pédagogique des séquences
- Passation des épreuves
- Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves
- Restitution des acquis des élèves
- Évolutions des contenus
- Bilan

5.1 Participation

A la date du 23 février 2023, 6 775 enseignants ont participé à ce questionnaire, 1 947 enseignants ont répondu de manière complète.

5.2 Résultats

5.2.1 Communication

87 % des enseignants déclarent avoir été informés de la passation des évaluations nationales par la voie hiérarchique (75 % en 2022). Ils sont plus nombreux cette année à estimer que cette information leur est parvenue suffisamment tôt (95 % contre 81 % en 2022) et à avoir trouvé l'information explicite (96 % en 2023 contre 83 % en 2022).

82 % (72 % en 2022, 61% en 2021, 73% en 2020 et 75% en 2019) des enseignants ont indiqué avoir eu connaissance des documents proposés par Eduscol dans les pages « contenus et pratiques d'enseignement ». Parmi eux, 88 % (74 % en 2022, 60 % en 2021, 67,5 % en 2020 et 78% en 2019), ont indiqué que ces documents correspondaient à leurs attentes.

TABLEAU 8 • Proportion d'enseignants satisfaits de la communication et des documents mis à leur disposition

	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023
L'information concernant l'évaluation vous est-elle parvenue suffisamment tôt ?	81 %*	95 %*
L'information concernant l'évaluation vous a-t-elle paru explicite ?	83 %*	96 %*
Avez-vous eu connaissance des documents proposés par Eduscol ?	72 %*	82 %*
Les informations proposées sur les pages Eduscol ont-elles correspondu à vos attentes dans la mise en œuvre des évaluations ?	74 %*	88 %*

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP
© DEPP

Note : *Enseignants qui ont répondu « oui ».

Lecture : En 2023, 95% des enseignants répondants indiquent que l'information concernant l'évaluation leur est parvenue suffisamment tôt.

Les enseignants répondant à l'enquête sont plus nombreux qu'en 2022 à juger utiles les documents proposés sur Eduscol.

82 % des enseignants déclarent que les versions téléchargeables des cahiers et des guides leur ont été utiles (68 % en 2022). 71 % des enseignants utilisent les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves (57 % en 2022).

TABLEAU 9 • Utilité des documents proposés sur Eduscol

	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023
Les cahiers et guides en version PDF	68 %*	82 %*
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	46 %*	59%*
la vidéo de présentation générale du dispositif	35 %*	43 %*
Les vidéos de présentation des évaluations aux élèves	35 %*	43 %*
La vidéo « analyser les résultats pour répondre aux besoins des élèves »	45 %*	57 %*
Le diaporama de présentation du dispositif à l'attention des IEN et des directeurs d'école	34 %*	48 %*
Le guide vidéo pour l'utilisation de l'application nationale	33 %*	**
Les guides pour les accès directeur et enseignants à la saisie et à la restitution des résultats	47 %*	66 %*
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	57 %*	71 %*
Le texte collectif EvalAide rédigé par le Conseil Scientifique de l'éducation nationale	38 %*	48 %*

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP
© DEPP

Note : *Enseignants qui ont répondu « très utile » ou « assez utile ».

En 2023, 82. % des enseignants répondants indiquent que les cahiers et les guides en version PDF leur ont été très utiles ou assez utiles.

5.2.2 Logistique

Depuis 2019, la satisfaction globale à propos de la logistique ne cesse de progresser. En effet, plus de 9 enseignants sur 10 (contre 8 enseignants sur 10 en 2022) ont déclaré avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour l'effectif de classe. 87 % d'entre eux déclarent avoir reçu le matériel suffisamment tôt (contre 82 % en 2022).

La moitié des enseignants disposant de matériel de projection l'ont utilisé pour montrer les pages des cahiers élèves à l'ensemble de leur classe (50 % contre 65 % en 2022).

La connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap progresse (73 % en 2023, 63 % en 2021 et 2022, 57 % en 2020 et 33 % en 2019). Parmi ces enseignants, une grande majorité d'entre eux, 62 %, déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. En revanche, un enseignant sur deux déclare connaître l'existence des cahiers pour élèves non-voyants (48 % en 2023 contre 55,5 % en 2022) et pour élèves sourds et malentendants (46% en 2023 contre 52 % en 2022).

Par ailleurs, 23 % des enseignants estiment que, pour certains élèves de sa classe, l'utilisation d'un cahier adapté est nécessaire.

TABLEAU 10 • Logistique

	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023
Avez-vous reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour votre effectif de classe ?	80 %*	91 %*
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	82 %*	87 %*
Disposez-vous, dans votre classe, d'un matériel permettant de projeter les pages des cahiers élèves (TNI, TBI, vidéoprojecteur) ?	66 %*	80 %*
Avez-vous projeté les versions PDF lors des passations en classe ?	65 %*	50 %*
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	63 %*	73 %*
Avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés standards ?	79 %*	62 %*
Avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	55,5 %*	48 %*
Avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants et vidéo en langue des signes et langue des signes complétée parlée	52 %*	46 %*

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP
© DEPP

Note : *Enseignants qui ont répondu « oui ».

Lecture : En 2023, 91 % des enseignants répondants indiquent qu'ils ont reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe.

5.2.3 Contenu pédagogique des séquences

En français, en milieu de CP, pour tous les domaines évalués, les exercices proposés sont jugés favorablement par la majorité des enseignants (77 % à 96 % d'approbation), qui les estiment pertinents pour connaître les besoins des élèves.

En mathématiques, l'exercice « placer des nombres sur une ligne graduée » nouvellement introduit est jugé pertinent par 77 % des enseignants. Les autres exercices proposés sont accueillis favorablement par les enseignants (81 % à 96 % d'approbation).

TABLEAU 11 • Proportion d’enseignants qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves lors du point d’étape CP

Français	2019	2020	2021	2022	2023
Écrire des syllabes dictées	85 %**	82 %**	75 %**	80 %**	93 %**
Écrire des mots dictés	83 %**	81 %**	74 %**	80 %**	93 %**
Connaitre le nom des lettres et le son qu’elles produisent	81 %**	79 %**	74 %**	78 %**	93 %**
Comprendre des phrases lues par l’enseignant(e)	82 %**	78 %**	72 %**	76 %**	89 %**
Manipuler des phonèmes	71 %**	74 %**	70 %**	73 %**	87 %**
Lire à voix haute des mots	78 %**	73 %**	69 %**	76 %**	84 %**
Lire à voix haute un texte	75 %**	70 %**	67 %**	74 %**	81 %**
Comprendre des phrases lues seul(e)	***	63 %**	63 %**	73 %**	77 %**
Mathématiques	2019	2020	2021	2022	2023
Écrire des nombres sous la dictée	89 %**	84 %**	76 %**	80 %**	96 %**
Calculer en ligne : additionner	83 %**	80 %**	74 %**	79 %**	93 %**
Calculer en ligne : soustraire	80 %**	76 %**	71 %**	78 %**	90 %**
Résoudre des problèmes	76 %**	76 %**	71 %**	75 %**	89 %**
Comparer des nombres	72 %**	70 %**	65 %**	68 %**	81 %****
Placer un nombre sur une ligne numérique	18 %**	21 %**	27 %**	31 %**	***
Placer un nombre sur une ligne graduée	***	***	***	***	77 %**

Source : MENJ-DEPP, Point d’étape CP
© DEPP

Note : **Enseignants qui répondent « tout à fait d’accord » ou « plutôt d’accord ».

***données non disponibles

****exercice modifié

Lecture : En 2023, 93 % des enseignants répondants indiquent que l’exercice « écrire des syllabes dictées » lors du point d’étape CP leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves.

5.2.4 Passation des épreuves

98 % des enseignants jugent favorablement le contenu des guides enseignants pour mener à bien la passation des épreuves. Le pourcentage de satisfaction a augmenté puisqu'il était de 82 % en 2022.

TABLEAU 12 • Proportion d'enseignants satisfaits des informations contenues dans les guides enseignants

	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023
Partie « Français » du guide	82 %**	98 %**
Partie « Mathématiques » du guide	82 %**	98 %**

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP
© DEPP

Note : **Enseignants qui répondent « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord ».

Lecture : En 2023, 98 % des enseignants répondants indiquent que la partie « français » du guide enseignant leur a apporté suffisamment d'informations pour mener à bien les passations.

81 % des enseignants (71 % en 2022) sont satisfaits de la durée des séquences de français et 82 % (70 % en 2022) sont satisfaits de la durée des séquences de mathématiques. Depuis l'évaluation de mi-CP 2019, afin de prendre en compte les avis des enseignants, la durée de passation des séquences a été réduite en augmentant le nombre de séquences et en supprimant quelques exercices.

TABLEAU 13 • Proportion d'enseignants satisfaits de la durée des séquences

	Point d'étape 2019	Point d'étape 2020	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023
Séquences de français	56 %**	65 %**	72 %**	71 %**	81 %**
Séquences de mathématiques	60 %**	65 %**	72 %**	70 %**	82 %**

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP
© DEPP

Note : **Enseignants qui répondent « tout à fait satisfait » ou « plutôt satisfait ».

Lecture : En 2023, 81 % des enseignants répondants indiquent qu'ils sont tout à fait satisfaits ou plutôt satisfaits de la durée des séquences de français.

5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves

Lors de la première session des évaluations *Repères* CP et CE1 en septembre 2018, des difficultés de connexion et de saisies avaient été constatées. Dès le Point d'étape de janvier 2019, un correctif technique a été mis en œuvre pour que l'accessibilité au portail ainsi que la saisie soient plus aisées.

En 2023, la proportion d'enseignants satisfaits par l'utilisation du portail progresse de plus de 15 points par rapport à 2022. 72 % des enseignants déclarent avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail contre 57 % en 2022.

Un peu plus d'un enseignant sur cinq passe au maximum 10 minutes pour saisir le cahier d'un élève. La majorité des enseignants déclarent se connecter 1 à 4 fois.

TABLEAU 14 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail

	Point d'étape 2020	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023
Enseignants déclarant avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie	59 %*	59 %*	57 %*	72 %*
Enseignants déclarant que l'accessibilité au portail de saisie en termes de connexion est aisée ou plutôt aisée	70 %*	70 %*	***	80 %*
Temps passé pour saisir les réponses d'un élève (durée exprimée en minutes)	25 % : 10 min 50 % : 15 min	25 % : 10 min 50 % : 15 min	36 % : 10 min 32% : 20 min	21 % : 10 min 21 % : 20 min
Nombre de connexions pour saisir la totalité des réponses des élèves	25 % : 2 fois 50 % : 4 fois	25 % : 2 fois 50 % : 3 fois	29 % : 2 fois 33 % : 4 fois	27 % : 2 fois 31 % : 4 fois

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP

© DEPP

Note : *Enseignants qui ont répondu « oui ».

***Données non disponibles

Lecture : En 2023, 72 % des enseignants répondants indiquent qu'ils ont pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie.

5.2.6 Restitution des acquis des élèves

Suite à la saisie des réponses des élèves, de nombreux documents sont disponibles via le portail. Depuis 2019, les taux de satisfaction augmentent.

Lors du *Point d'étape CP 2023*, un peu plus de sept enseignants sur dix sont satisfaits par l'arborescence proposée sur le portail et trois quarts d'entre eux reconnaissent au guide des scores son rôle d'outil pédagogique. Le tableau des résultats détaillés est jugé pertinent par plus de huit enseignants sur dix et les fiches de restitution individuelle par neuf enseignants sur dix.

TABLEAU 15 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail

	Point d'étape 2019	Point d'étape 2020	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023
Le tableau des résultats détaillés vous paraît-il pertinent ?	54 %*	65 %*	68 %**	70 %**	84 %**
Les fiches de restitution individuelle vous paraissent-elles pertinentes ?	59 %*	65 %*	69 %**	72 %**	89 %**
L'arborescence vous paraît-elle pertinente ?	45%*	47 %*	52 %**	60 %**	73 %**
Le guide des scores vous paraît-il pertinent ?	39 %*	55 %*	59 %**	64 %**	77 %**

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP
© DEPP

Note : *pourcentage d'enseignants ayant répondu oui

** pourcentage d'enseignants ayant répondu « tout à fait pertinent » ou « plutôt pertinent »

Lecture : En 2023, 84. % des enseignants répondants indiquent que le tableau des résultats détaillés est tout à fait pertinent ou plutôt pertinent.

En 2022, le document de restitution des résultats à destination des parents a été modifié. 8 enseignants sur 10 plébiscitent ce document.

TABLEAU 16 • Opinion des enseignants sur les restitutions individuelles

	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023
Les restitutions favorisent la lisibilité des informations générales relatives à l'évaluation (contexte et objectifs).	65 %**	83 %**
Les restitutions favorisent la lisibilité des résultats de l'élève.	66 %**	85 %**
Les restitutions favorisent la communication avec les parents.	63 %**	83 %**

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP
© DEPP

Note : * pourcentage d'enseignants ayant répondu « tout à fait pertinentes » ou « plutôt pertinentes »

** pourcentage d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »

Lecture : En 2023, 83 % des enseignants répondants indiquent que les restitutions favorisent la lisibilité des informations générales relatives à l'évaluation (contexte et objectifs) sont pertinentes.

5.2.7 Évolutions des contenus

A mi- CP, les contenus de l'évaluation ont été modifiés.

Près de 9 enseignants répondants accueillent favorablement les évolutions des contenus effectuées en 2023.

TABLEAU 17 • Proportion d'enseignants qui jugent pertinente les modifications de contenus proposés aux élèves

	Point d'étape 2023
Modification de la liste de nombres dans l'exercice « Comparer des nombres »	89 %**
Suppression de l'exercice « Repérer une position sur une ligne numérique »	94 %**
Introduction de l'exercice « Repérer une position sur une ligne graduée »	89 %**

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP
© DEPP

Note : ** pourcentage des enseignants ayant répondu « tout à fait pertinente » ou « plutôt pertinente »

Lecture : En 2023, 89 % des enseignants répondants indiquent être favorables à la modification de la liste de nombres dans l'exercice. « Comparer des nombres ».

5.2.8 Bilan

Lors du *Point d'étape CP 2023*, 42 % des enseignants déclarent que les évaluations ont permis de déceler des difficultés chez leurs élèves. Ce pourcentage est en constante augmentation depuis 2019 tandis que la proportion d'enseignants estimant que cette évaluation permet de confirmer des difficultés a doublé depuis 2019.

TABLEAU 18 • Intérêt des évaluations pour déceler ou confirmer des difficultés

	Point d'étape 2019	Point d'étape 2020	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023
Cette évaluation est-elle susceptible d'avoir une influence sur votre pratique dans la mise en place de groupes de besoin ?	37 %**	44 %**	53 %**	50 %**	65 %**
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des difficultés ?	80 %**	75 %**	78 %**	75 %**	91 %**
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des difficultés ?	18 %**	25 %**	30 %**	32 %**	42 %**

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP
© DEPP

Note : **pourcentage d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »

Lecture : En 2023, 65 % des enseignants répondants estiment que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin.

Trois enseignants sur cinq déclarent utiliser les résultats de l'évaluation lors d'un entretien avec un parent d'élève. Ils sont 69 % à prendre appui sur ces données lors de réunions avec le réseau d'aide ou en réunion de cycles. Un peu moins de la moitié des enseignants utilise les résultats de ces évaluations pour élaborer des séquences d'apprentissage ou des décloisonnements avec les autres enseignants du même niveau.

TABLEAU 19 • Utilisation des résultats des évaluations par les enseignants

	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023
Pour identifier les élèves qui bénéficieront des APC et les activités qui seront proposées.	47 %**	45 %**	60 %**
Lors d'un entretien avec un parent de l'élève pour parler des réussites et/ou difficultés de l'élève.	65 %**	63 %**	79 %**
Lors de réunion(s) avec le réseau d'aide pour parler des réussites et/ou difficultés d'un élève.	53 %**	52 %**	69 %**
Avec le(s) enseignant(s) du même niveau pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des décloisonnements.	35 %**	36 %**	47 %**
En réunion de cycles.	51 %**	50 %**	65 %**
En conseil des maîtres.	45 %**	46 %**	61 %**
En conseil d'école.	27 %**	28 %**	39 %**

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP
© DEPP

Note : **pourcentage d'enseignants ayant répondu « très souvent » ou « souvent »

Lecture : En 2023, 60. % des enseignants répondants déclarent utiliser cette évaluation pour identifier les élèves qui bénéficieront des APC et les activités qui seront proposées.

➤ 6 Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN)

A l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations *Repères CP-CE1* et *Point d'étape* est adressé aux IEN. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Point d'étape CP* de janvier 2023 mis en regard, quand cela est possible, des résultats des sessions précédentes.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- Communication et logistique
- Contenus pédagogiques des séquences
- Evolutions
- Portail et restitutions
- Pilotage et formation
- Bilan

6.1 Participation

A la date du 23 février 2023, 605 IEN ont participé à ce questionnaire, 263 IEN ont répondu de manière complète.

6.2 Résultats

6.2.1 Communication et logistique

Plus de neuf inspecteurs sur dix déclarent avoir reçu les informations nécessaires au bon déroulement de ces évaluations (information de la passation de l'opération, existence de cahiers adaptés, existence de nombreux documents mis à disposition sur Eduscol). La connaissance de l'existence de cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et les élèves sourds et malentendants, diminue sensiblement pour atteindre respectivement 71 % et 61 %.

TABLEAU 20 • Déclaration des IEN sur la communication faite autour de l'évaluation

	Point d'étape 2020	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	88 %*	82 %*	96 %*	95 %*
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	85 %*	79 %*	92 %*	95 %*
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté ?	90 %*	88 %*	95 %*	92 %*
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves non-voyants ?	74 %*	74 %*	80 %*	71 %*
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants ?	57 %*	62 %*	72 %*	61 %*
D'une manière générale, estimez-vous avoir été suffisamment informé(e) pour communiquer aux enseignants le lien de la page Eduscol où se trouvent les différents documents (PDF des cahiers, cahiers adaptés, documents d'accompagnement des évaluations, ...)	91 %*	84 %**	95 %**	95 %**

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP

© DEPP

Note : *pourcentage d'IEN ayant répondu oui

** pourcentage d'IEN ayant répondu « tout à fait satisfait(e) » ou « plutôt satisfait(e) »

Lecture : En 2023, 92 % des IEN déclarent avoir eu connaissance du cahier adapté.

Concernant la logistique, plus de huit inspecteurs sur dix indiquent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation suffisamment tôt. Les versions adaptées standard des cahiers sont assez largement commandées par les enseignants (64 %), les deux autres versions n'étant commandées que par un enseignant sur cinq (12 % et 11 %).

TABLEAU 21 • Déclaration des IEN sur la logistique mise en place autour de l'évaluation

	Point d'étape 2020	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	***	***	63 %*	64 %*
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés standard ?	***	***	94 %*	59 %*
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	***	***	19 %*	12 %
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés sourds et malentendants ?	***	***	19 %*	11 %
Votre circonscription a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour vos écoles ?	88 %*	79 %*	93 %*	90 %*
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt pour le mettre à disposition de vos écoles ?	74 %*	77 %*	91 %*	85 %*

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP

© DEPP

Note : *pourcentage d'IEN ayant répondu oui

*** données non disponibles

Lecture : En 2023, 64 % des IEN déclarent que les enseignants de leur circonscription ont commandé des cahiers adaptés.

6.2.2 Contenu pédagogique des séquences

En 2023, en français et en mathématiques, en milieu de CP, pour tous les domaines évalués, les exercices proposés sont jugés favorablement par une large majorité des inspecteurs (86 % à 94 % d'approbation), qui les estiment pertinents pour connaître les besoins des élèves. Ces taux, après avoir augmenté en 2022, sont comparables à ceux de 2020.

L'introduction de l'exercice « placer des nombres sur une ligne graduée » est accueillie favorablement par plus de 8 inspecteurs sur 10.

TABLEAU 22 • Proportion d'IEN qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves (milieu de CP)

Français	Point d'étape 2020	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023
Écrire des syllabes dictées	95 %**	75 %**	96 %**	93 %**
Écrire des mots dictés	94 %**	74 %**	96 %**	92 %**
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	90 %**	72 %**	91 %**	90 %**
Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e)	91 %**	71 %**	92 %**	89 %**
Manipuler des phonèmes	93 %**	72 %**	93 %**	89 %**
Lire à voix haute des mots	91 %**	73 %**	95 %**	92 %**
Lire à voix haute un texte	89 %**	73 %**	91 %**	91 %**
Comprendre des phrases lues seul(e)	88 %**	71 %**	91 %**	86 %**
Mathématiques	Point d'étape 2020	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023
Écrire des nombres sous la dictée	97 %**	74 %**	96 %**	94 %**
Calculer en ligne : additionner	92 %**	72 %**	93 %**	90 %**
Calculer en ligne : soustraire	89 %**	71 %**	92 %**	89 %**
Résoudre des problèmes	90 %**	73 %**	91 %**	89 %**
Comparer des nombres	90 %**	69 %**	89 %**	89 %**
Placer un nombre sur une ligne numérique	59 %**	57 %**	69,5 %**	***
Placer un nombre sur une ligne graduée	***	***	***	81 %**

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP

© DEPP

** pourcentage d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »

*** données non disponibles

Lecture : En 2023, 93 % des IEN répondants indiquent que l'exercice « écrire des syllabes dictées » en milieu de CP leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves.

Depuis 2021, les inspecteurs peuvent exprimer d'éventuelles réserves vis-à-vis de certains exercices du *Point d'étape*.

Si les taux d'adhésion restent élevés, en français, l'exercice qui recueille le plus de réserves est, comme en 2022, la compréhension de phrases lues seul(e), avec 22 %. En mathématiques, le nouvel exercice de la ligne graduée avec 33 % est l'exercice qui soulève le plus de questionnements mais avec 28 points de baisse par rapport à l'exercice de la ligne numérique.

Par ailleurs, que ce soit en français ou en mathématiques, la proportion d'IEN ne se prononçant pas a fortement diminué entre 2021 et 2022 pour se stabiliser autour d'un IEN sur six en 2023 (17 % en français et 16 % en mathématiques).

TABLEAU 23 • Proportion des IEN qui déclarent émettre des réserves sur les exercices du Point d'étape

Français	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023
Écrire des syllabes dictées	1 %	3 %	2 %
Écrire des mots dictés	5 %	7 %	6 %
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent	9 %	14 %	8 %
Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e)	9 %	10 %	16 %
Manipuler des phonèmes	9 %	12 %	16 %
Lire à voix haute des mots	5 %	3 %	3 %
Lire à voix haute un texte	14 %	17 %	11 %
Comprendre des phrases lues seul(e)	12 %	18 %	21 %
Sans réponse	37 %	16 %	17 %

Mathématiques	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023
Écrire des nombres sous la dictée	1 %	2 %	2 %
Calculer en ligne : additionner	2 %	1 %	5 %
Calculer en ligne : soustraire	6 %	6 %	6 %
Résoudre des problèmes	8 %	10 %	19 %
Comparer des nombres	7 %	7 %	17 %
Placer un nombre sur une ligne numérique	39 %	61 %	***
Placer un nombre sur une ligne graduée	***	***	33 %
Sans réponse	36 %	13 %	16 %

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP

© DEPP

Lecture : En 2023, 2 % des IEN répondants déclarent émettre des réserves sur l'exercice « écrire des nombres sous la dictée ».

6.2.3 Évolutions

Une très large majorité des IEN répondants estime pertinente la modification, la suppression et l'introduction d'exercices effectuées en 2023.

TABLEAU 24 • Proportion d'IEN qui jugent pertinente les modifications de contenus proposés aux élèves

	Point d'étape 2023
Modification de la liste de nombres dans l'exercice « comparer des nombres »	89 %**
Suppression de l'exercice « repérer une position sur une ligne numérique »	79 %**
Introduction de l'exercice « repérer une position sur une ligne graduée »	86 %**

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP

© DEPP

Note : ** pourcentage d'IEN ayant répondu « tout à fait pertinente » ou « plutôt pertinente »

Lecture : En 2023, 89 % des IEN répondants indiquent être favorables à la modification de la liste de nombres dans l'exercice « comparer des nombres ».

6.2.4 Portail et restitutions

89 % des inspecteurs de circonscription déclarent ne pas avoir eu de difficultés pour accéder au portail de saisie et restitution.

TABLEAU 25 • Proportion d'IEN qui ont pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution

	Point d'étape 2020	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023
Accès aisé au portail de saisie et de restitution	82 %*	76 %*	87 %*	89 %*

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP

© DEPP

Note : *pourcentage d'IEN ayant répondu « oui »

Lecture : En 2023, 89 % des IEN répondants indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution.

6.2.5 Pilotage et formation

Le dispositif des évaluations nationales Repères CP-CE1 et Point d'étape CP propose de nombreux documents d'accompagnement. Depuis 2021, les inspecteurs sont invités à se prononcer sur les ressources qu'ils utilisent le plus fréquemment dans le cadre du pilotage du *Point d'étape*.

Les trois ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique sont les cahiers et guides en version PDF, les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves et les publications de la DEPP. Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF sont les ressources les moins utilisées.

TABLEAU 26 • Ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique

	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	23 %	19 %	17 %
Les cahiers et guides en version PDF	16 %	21,5 %	17 %
Les publications de la DEPP (notes d'information, rapport technique)	15 %	12 %	19 %
Le diaporama de présentation du dispositif	12 %	9,5 %	7 %
Le document Evalaide (CSEN)	10 %	6 %	7 %
La vidéo « analyser les résultats pour répondre aux besoins des élèves »	8 %	3 %	5 %
Le guide des scores	6 %	12 %	10 %
Les guides pour les accès directeur et enseignants à la saisie et à la restitution des résultats	3 %	7,5 %	8 %
La vidéo de présentation du dispositif	2 %	2 %	1 %

	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023
Les vidéos de présentation des évaluations aux élèves	2 %	4 %	1 %
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	2 %	3 %	0 %
Le guide vidéo pour l'utilisation de l'application nationale	1 %	0,5 %	***

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP

© DEPP

Note : Parmi toutes les ressources proposées, il s'agissait de numérotter de 1 à 5 les ressources utilisées le plus souvent, 1 étant la ressource la plus utilisée.

Lecture : En 2023, 19% des IEN répondants indiquent avoir utilisé le plus souvent dans le cadre du pilotage pédagogique les publications de la DEPP.

Par ailleurs, depuis 2021, les inspecteurs sont interrogés sur les exercices étant les plus difficiles à exploiter en formation. En français, l'exercice de compréhension écrite, comprendre des phrases lues seul(e), est jugé comme étant le plus délicat à exploiter par 26 % d'entre eux. En mathématiques, un inspecteur sur trois considère les exercices de la ligne graduée et de la résolution de problèmes difficilement exploitables.

TABLEAU 27 • Proportion d'IEN qui déclarent, pour les exercices proposés en français, ceux dont l'exploitation serait la moins aisée à réaliser en formation

Français	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023
Écrire des syllabes dictées	3 %	2 %	2 %
Écrire des mots dictés	4 %	9 %	6 %
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent	11 %	13 %	7 %
Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e)	14 %	21 %	23 %
Manipuler des phonèmes	11 %	9 %	9 %
Lire à voix haute des mots	6 %	6 %	7 %
Lire à voix haute un texte	14 %	17 %	13 %
Comprendre des phrases lues seul(e)	18 %	24 %	26 %

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP

© DEPP

Lecture : En 2023, 2 % des IEN répondants déclarent que l'exercice « écrire des syllabes dictées » est l'exercice de français dont l'exploitation semble la plus délicate à réaliser.

TABLEAU 28 • Proportion d’IEN qui déclarent, pour les exercices proposés en mathématiques, ceux dont l’exploitation serait la moins aisée à réaliser en formation

Mathématiques	Point d’étape 2021	Point d’étape 2022	Point d’étape 2023
Écrire des nombres sous la dictée	2 %	2 %	2 %
Calculer en ligne : additionner	2 %	2 %	2 %
Calculer en ligne : soustraire	5 %	4 %	9 %
Résoudre des problèmes	13 %	17 %	32 %
Comparer des nombres	4 %	4 %	6 %
Placer un nombre sur une ligne numérique	50 %	61 %	***
Placer un nombre sur une ligne graduée	***	***	35 %

Source : MENJ-DEPP, Point d’étape CP

© DEPP

Lecture : En 2023, 2 % des IEN répondants déclarent que l’exercice « écrire des nombres sous la dictée » est l’exercice de mathématiques dont l’exploitation semble la plus délicate à réaliser.

Les données des évaluations *Point d’étape* sont de plus en plus exploitées par les inspecteurs dans les concertations inter-cycles. C’est dans les discussions entre les cycles 1 et 2 qu’elles sont les plus utilisées, mais leur niveau d’exploitation progresse légèrement de 2 points pour les concertations entre les cycles 2 et 3 et de 1 point pour les concertations entre les cycles 1, 2 et 3.

TABLEAU 29 • Proportion d’IEN qui déclarent exploiter les données des évaluations dans les concertations inter-cycles

	Point d’étape 2020	Point d’étape 2021	Point d’étape 2022	Point d’étape 2023
Cycle 1 - cycle 2	85 %*	76 %**	81 %**	83 %**
Cycle 2 - cycle 3	59 %*	58 %**	70 %**	72 %**
Cycle 1 - 2 - 3	44 %*	46 %**	56 %**	57 %**

Source : MENJ-DEPP, Point d’étape CP

© DEPP

Note : * pourcentage d’IEN ayant répondu « souvent »

** pourcentage d’IEN ayant répondu « très souvent » ou « souvent »

Lecture : En 2023, 83. % des IEN répondants déclarent exploiter les données de cette évaluation dans les concertations inter-cycles (cycle 1 - cycle 2).

6.2.6 Bilan

Les inspecteurs de circonscription, dans leur grande majorité, estiment que le *Point d'étape CP* est un dispositif qui a de l'influence sur leur gestion des plans de formation et l'accompagnement des équipes.

La plupart des inspecteurs de circonscription répondants estime que ces évaluations leur ont permis de déceler des besoins dans leur circonscription.

TABLEAU 30 • Proportion d'IEN indiquant l'influence du dispositif d'évaluation au niveau de leur circonscription

	Point d'étape 2020	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de vos plans de formation ?	90 %**	94 %**	90 %**	86 %**
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'accompagnement des équipes ?	96 %**	96 %**	95 %**	92 %**
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement ?	***	85 %**	76 %**	75 %**
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des besoins dans votre circonscription ?	83 %**	88 %**	90 %**	87 %**
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des besoins dans votre circonscription ?	92 %**	94 %**	91 %**	89 %**

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP

© DEPP

Note : ** pourcentage d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »

***données non disponibles

Lecture : En 2023, 86 % des IEN répondants pensent que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de leurs plans de formation.

En français, la lecture à voix haute est le champ pour lequel les inspecteurs ont le plus souvent observé des modifications dans les pratiques enseignantes.

En mathématiques, l'évolution des pratiques semble plus marquée pour la résolution de problèmes et la ligne graduée.

Les tendances sont similaires à celles déjà observées l'an passé.

TABLEAU 31 • Champs pour lesquels les enseignants ont le plus modifié leurs pratiques

Français	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023
Écrire des syllabes, des mots sous la dictée	***	7 %	7 %
Lire à voix haute (des mots, un texte)	17 %	14 %	15 %
Écrire des syllabes sous la dictée	9 %	***	***
Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e)	8 %	7 %	7 %
Écrire des mots sous la dictée	8 %	***	***
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent	8 %	12 %	15 %
Manipuler des phonèmes	8 %	8 %	***
Comprendre des phrases lues seul(e)	5 %	4 %	4 %
Mathématiques	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023
Résoudre des problèmes	20 %	21 %	17 %
Placer un nombre sur une ligne numérique	18 %	17 %	***
Placer un nombre sur une ligne graduée	***	***	18 %
Calculer en ligne (additionner, soustraire)	3 %	5 %	2 %
Écrire des nombres sous la dictée	3 %	1 %	3 %
Comparer des nombres	2 %	5 %	5 %

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP
© DEPP

Note : Parmi tous les champs proposés, il s'agissait de numéroter de 1 à 5 les champs pour lesquels les enseignants ont modifié leur pratique, 1 étant celui ayant la proportion d'enseignants la plus élevée.

***données non disponibles

Lecture : En 2023, 2 % des IEN répondants indiquent que « calculer en ligne (additionner, soustraire) » est l'exercice pour lequel ils ont observé le moins grand nombre d'enseignants qui ont modifié leurs pratiques.

La fluence, comme exercice de lecture, est de plus en plus ancrée dans les pratiques enseignantes. En effet, entre 2021 et 2022, l’observation de ces activités en classe se stabilise pour atteindre 77 % pour la fluence de mots et 80 % pour la fluence de texte.

Les pratiques d’enseignement concernant la ligne graduée et la comparaison de nombres en un temps limité sont plus rarement observées par les inspecteurs.

TABLEAU 32 • Exercices observés dans les pratiques d’enseignement

	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023
Fluence de mots	69 %**	78 %**	77 %**
Fluence de texte	73 %**	83 %**	79 %**
Comparaison de nombres (chronométrée)	25 %**	30 %**	24 %**
Ligne numérique	38 %**	40 %**	***
Ligne graduée	***	***	34 %**

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP
© DEPP

Note : ** pourcentage d'IEN ayant répondu « très souvent » ou « souvent »
***données non disponibles

Lecture : En 2023, 34 % des IEN répondants ont observé la ligne graduée dans les pratiques d'enseignement.

REFERENCES DES PUBLICATIONS DE LA DEPP



Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; Education et formations, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP.

Bunch M., Cizek G., 2007, Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests, London, Thousand Oaks, Sage Publications,

Ian M. Lyons and Daniel Ansari, Foundations of Children's Numerical and Mathematical Skills: The Roles of Symbolic and Nonsymbolic Representations of Numerical Magnitude. In: Janette B. Benson, editor, Advances in Child Development and Behavior, Vol. 48, Burlington: Academic Press, 2015,

Ian M. Lyons, Stephanie Bugden, Samuel Zheng, Stefanie De Jesus, Daniel Ansari; Symbolic Number Skills Predict Growth in Nonsymbolic Number Skills in Kindergarteners, American Psychological Association, Developmental Psychology, 2018, Vol. 54, No. 3, 440–457

Évaluations repères 2018 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°19.13 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Evaluations repères 2018 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°19.14 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations point d'étape à mi- CP 2018-2019 : premiers résultats - Note d'information - N°19.15 - avril 2019 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations repères 2019 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°20.05 - février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Evaluations repères 2019 de début de CE1 : premiers résultats- Note d'information - N°20.06 – février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations point d'étape à mi- CP 2019-2020 : premiers résultats - Note d'information - N°20.14 - avril 2020 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations repères 2020 de début de CP et de CE1 : baisse des performances par rapport à 2019, notamment en français en CE1, et hausse des écarts selon les secteurs de scolarisation- Note d'information - N°21.01 – janvier 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Progression des performances des élèves de CP à mi-parcours entre 2020 et 2021. Résultats des évaluations point d'étape à mi- CP 2020-2021- Note d'information - N°21.27 – juin 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations repères 2021 de début de CP et de CE1 : les effets négatifs de la crise sanitaire de 2020 surmontés en 2021- Note d'information - N°22.01 – janvier 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Julien Desclaux, Yann Etève, Christophe Laskowski, Lucie Neirac, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Publications et archives

Retrouvez toutes les publications et archives de la DEPP sur

archives-statistiques-depp.education.gouv.fr

Jeux de données en open data

Retrouvez tous les jeux de données de la DEPP en open data sur

data.education.gouv.fr